Le réseau de transport d'électricité

Concertation garantie par la commission nationale du débat public

Renforcement du réseau 400 000 volts entre Éguzon et Marmagne

Réunion territoriale de la concertation publique

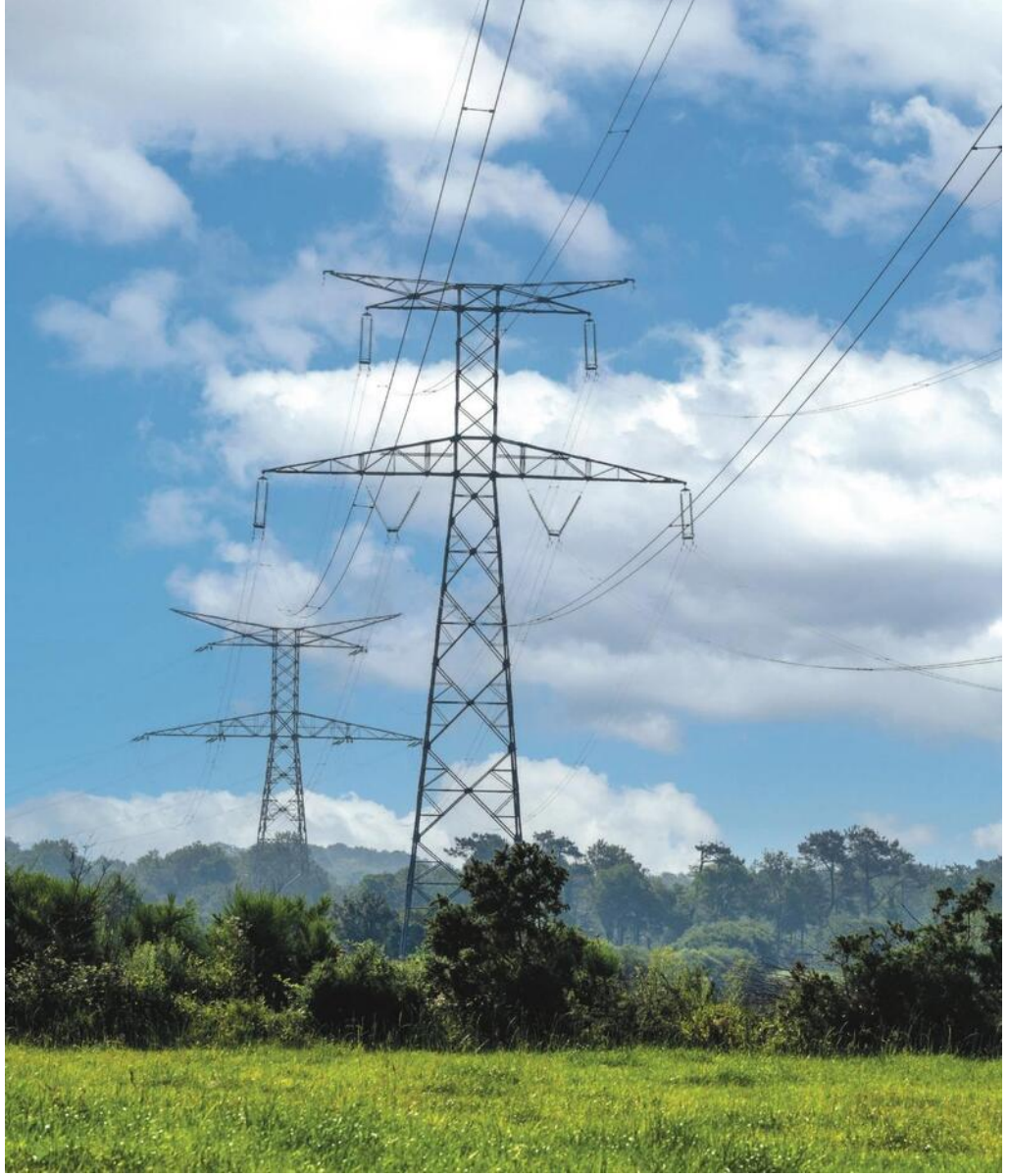

8 OCTOBRE 2026
LA CHATRE

Copyright RTE – 2025. Ce document est la propriété de RTE.
Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité (RTE)

Déroulé de la réunion

1 **Mot des garantes de la CNDP**

2 **Rôle et mission de RTE**

3 **Contexte et objectifs du projet**

4 **Caractéristiques du projet**

5 **Les différents fuseaux proposés à la concertation**

6 **La concertation : s'informer et participer**

7 **Focus thématique :**
biodiversité et milieux naturels
Intervention de SCE et Indre Nature

8 **Temps d'échanges**





Les garantes de la CNDP et leur rôle

Les garantes de la concertation

commission nationale du débat public

MA PAROLE A DU POUVOIR



Brigitte CHALOPIN



Jessica RACLOT

Garantes désignées par la Commission Nationale du Débat Public

Les intervenants RTE

Le réseau de transport d'électricité



Cyril MOUNIER

Responsable du projet



Olivier BRISSET

Responsable de la concertation



Xavier BOUET

Chargé de la concertation



Rôle et missions de RTE

Les chemins de l'électricité

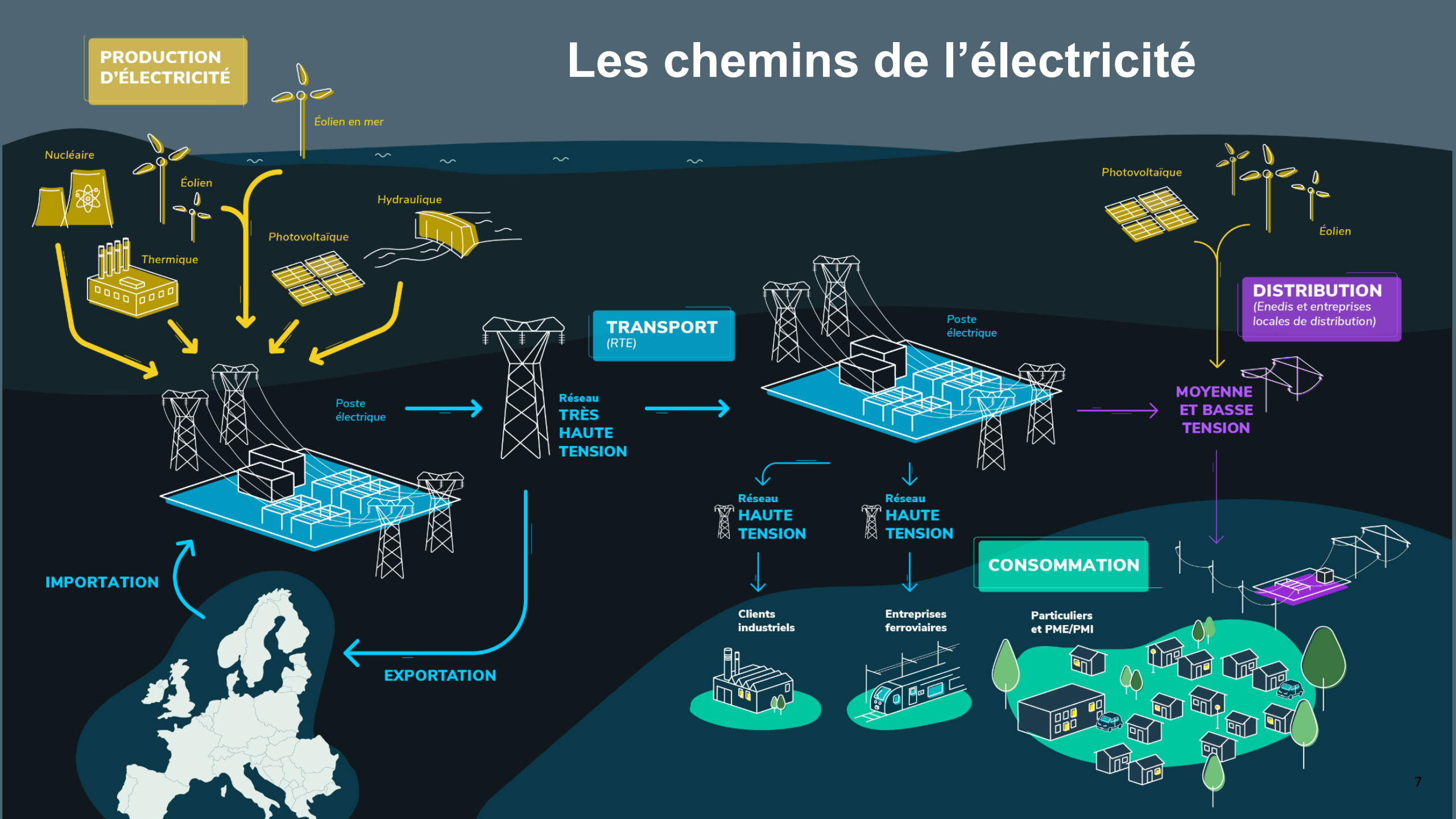

Les missions de RTE



Garantir la fourniture d'électricité sur l'ensemble du territoire français



Réaliser la maintenance des ouvrages pour conserver le bon état du réseau électrique



Réaliser des études de l'évolution future de la consommation et de la production



Développer le réseau électrique pour répondre aux enjeux de la transition énergétique



Contexte et objectifs du projet

Pourquoi le projet ? Un enjeu national

Se passer des énergies fossiles :

- Un enjeu d'indépendance énergétique et de sécurité d'approvisionnement
- Un enjeu climatique : sobriété et électrification des usages

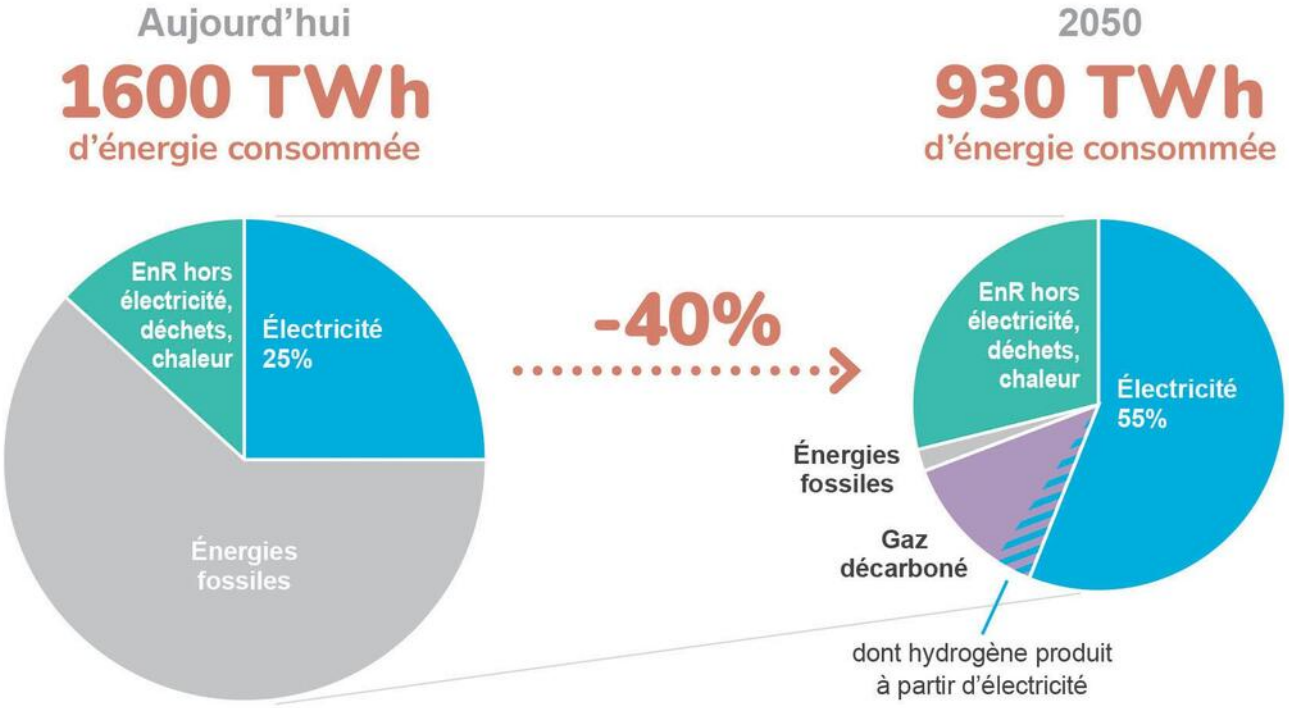

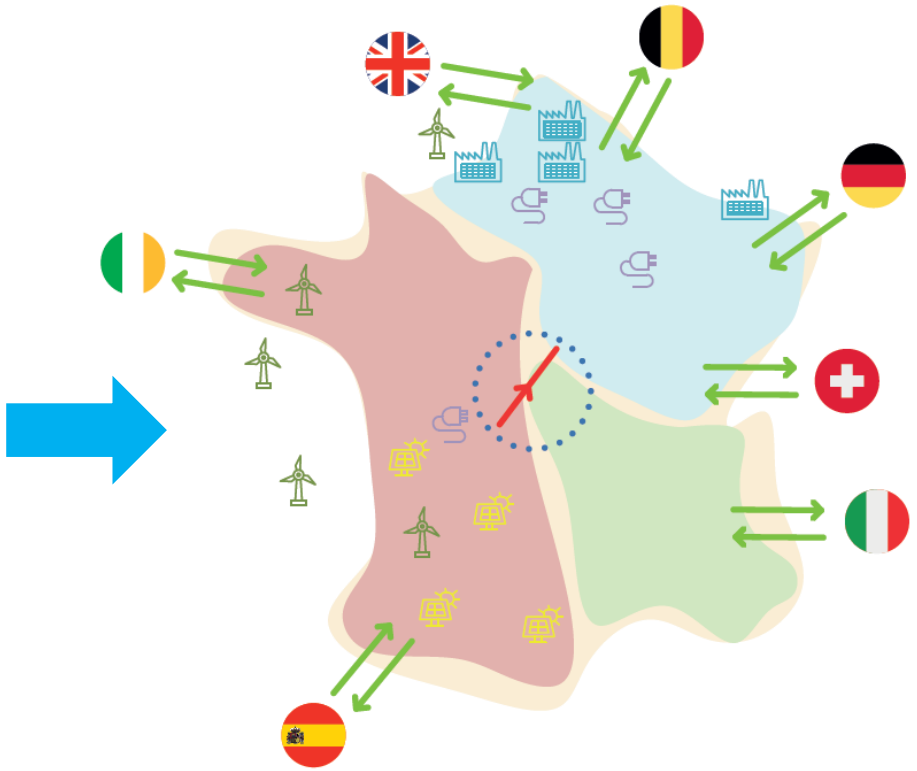

Pourquoi le projet ? Une opportunité économique locale

Accroître la capacité d'accueil du réseau local

Favoriser le développement économique et industriel

Favoriser l'accueil des énergies renouvelables nécessaires à la transition énergétique

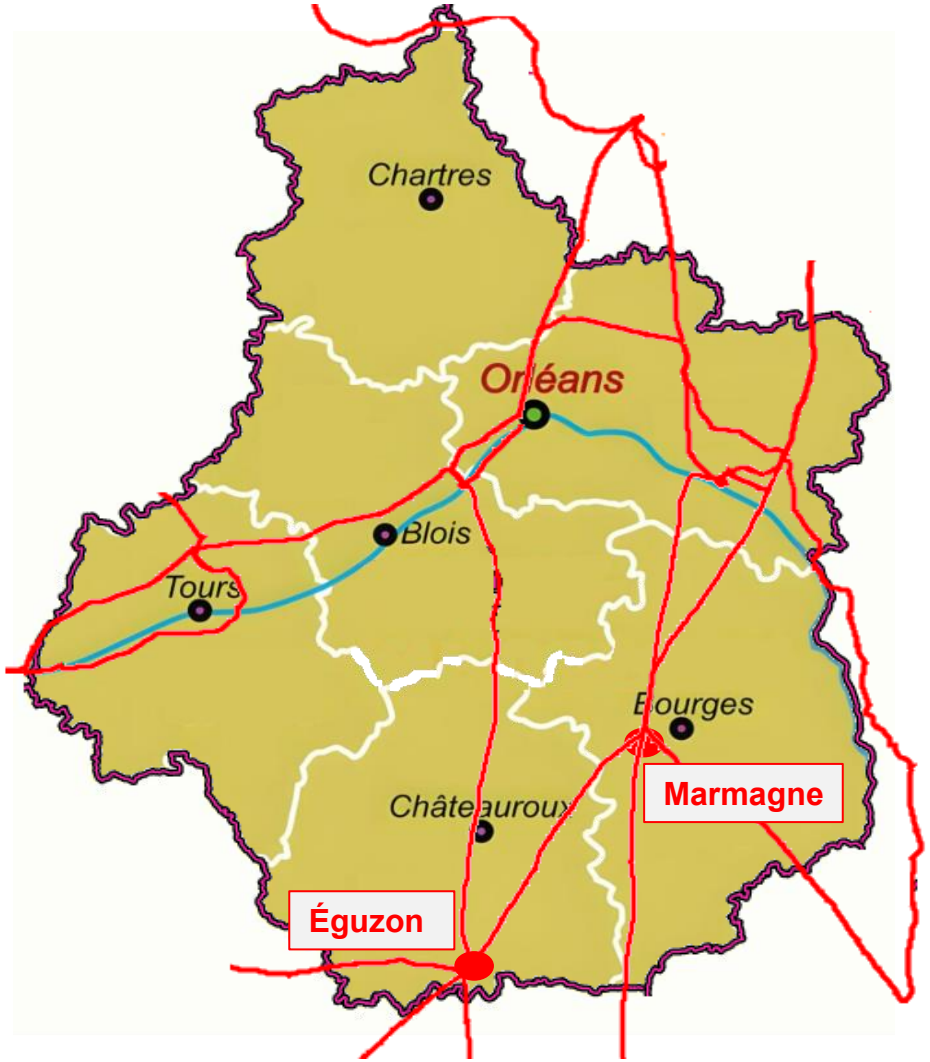

Carte du réseau 400 000 volts en région Centre-Val de Loire



Caractéristiques du projet

Un projet avec 2 composantes principales

- La création d'une nouvelle ligne aérienne 400 000 volts
- La déconstruction partielle d'une ancienne ligne 225 000 volts

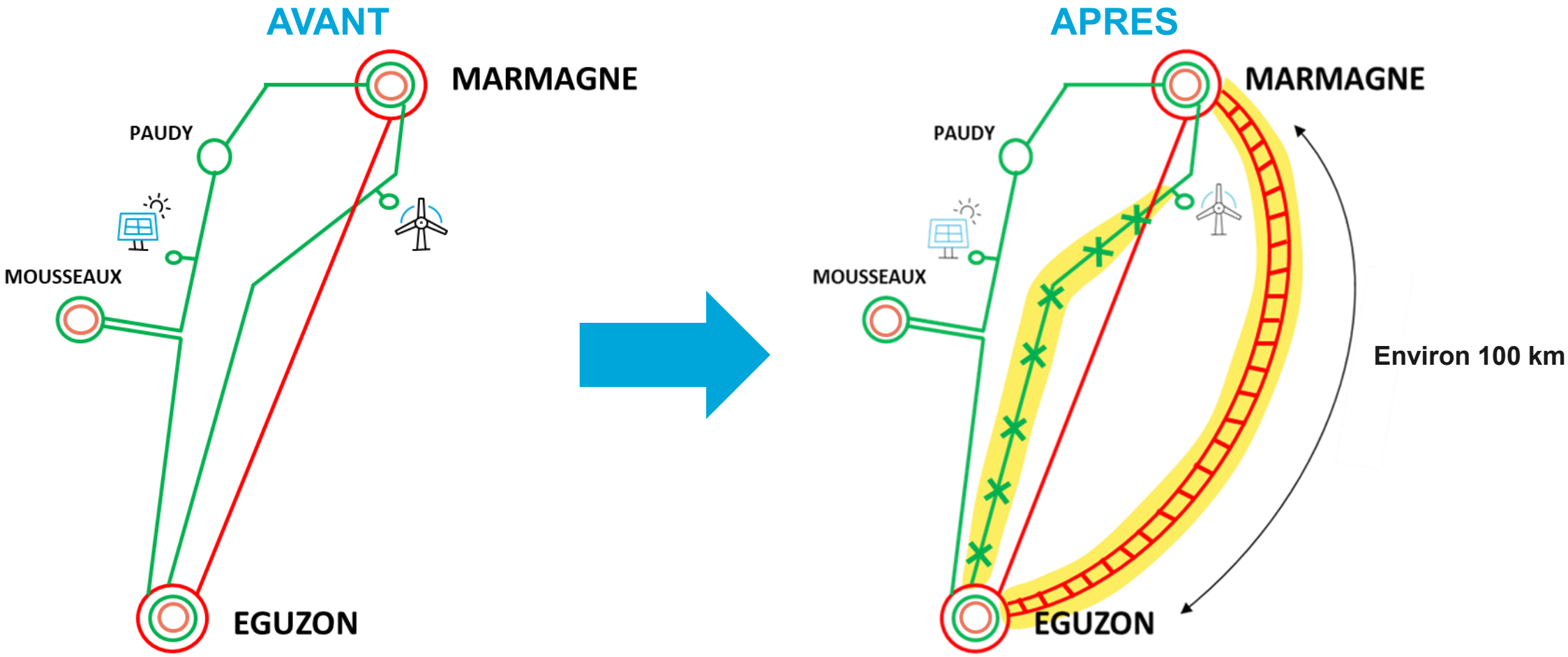

Les caractéristiques de la future ligne aérienne à 400 000 volts à 2 circuits

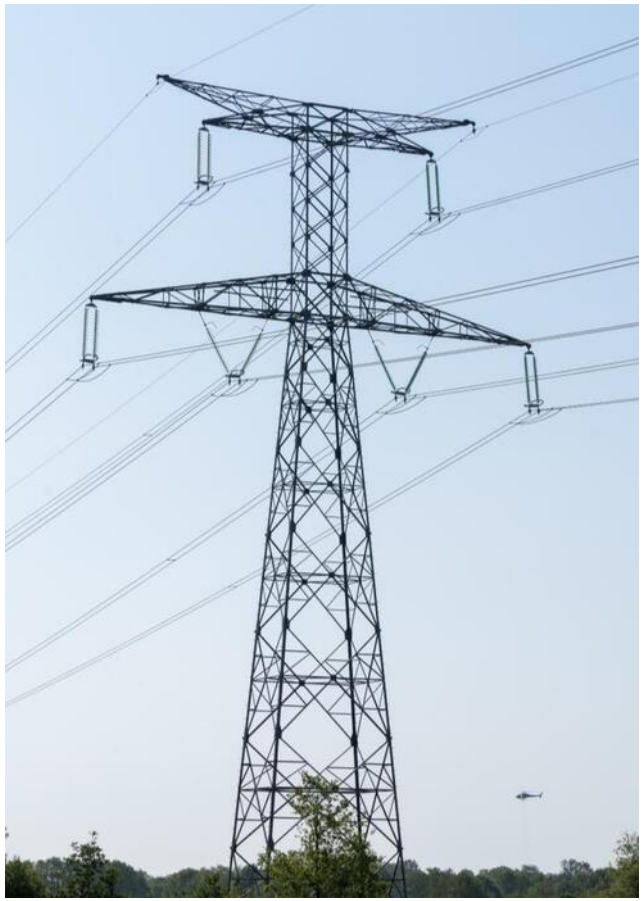

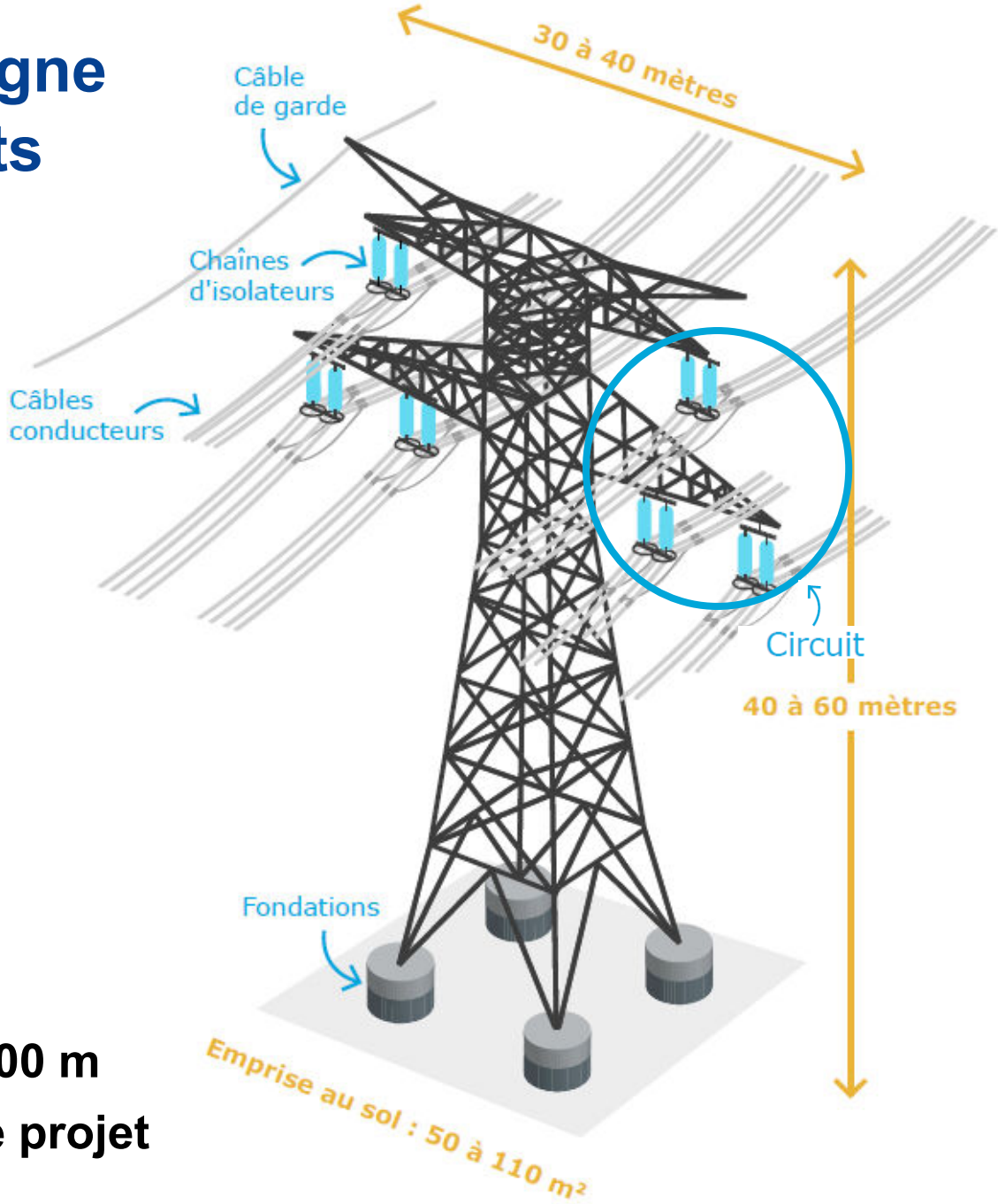

Espacement moyen entre les pylônes : 500 m

➡ Environ 200 pylônes à créer pour le projet

Les lignes électriques RTE du territoire

Ligne 400 000 Volts Eguzon – Marmagne existante



Construite en 1959
Longueur : 88 km
Nombre de pylônes : 179
Hauteur moyenne : 35 m
Emprise moyenne au sol : 75 m²
Modernisée en 2021-2022

Puissance transportée ≈ 2 200 MW

Ligne 225 000 Volts existante Eguzon – Marmagne

à déconstruire partiellement



Construite en 1939
Longueur : 93 km
Nombre de pylônes : 272
Hauteur moyenne : 25 m
Emprise moyenne au sol : 20 m²

=> 210 pylônes à supprimer

Puissance transportée ≈ 150 MW

Future ligne 400 000 Volts Eguzon – Marmagne



Longueur : environ 100 km
Hauteur moyenne : 50 m
Emprise au sol :
entre 50 et 110 m²

=> Environ 200 pylônes à construire

Puissance transportée ≈ 5 400 MW

Le territoire concerné

2 départements (Indre et Cher)

13 communautés de communes

128 communes

Environ 150 000 habitants

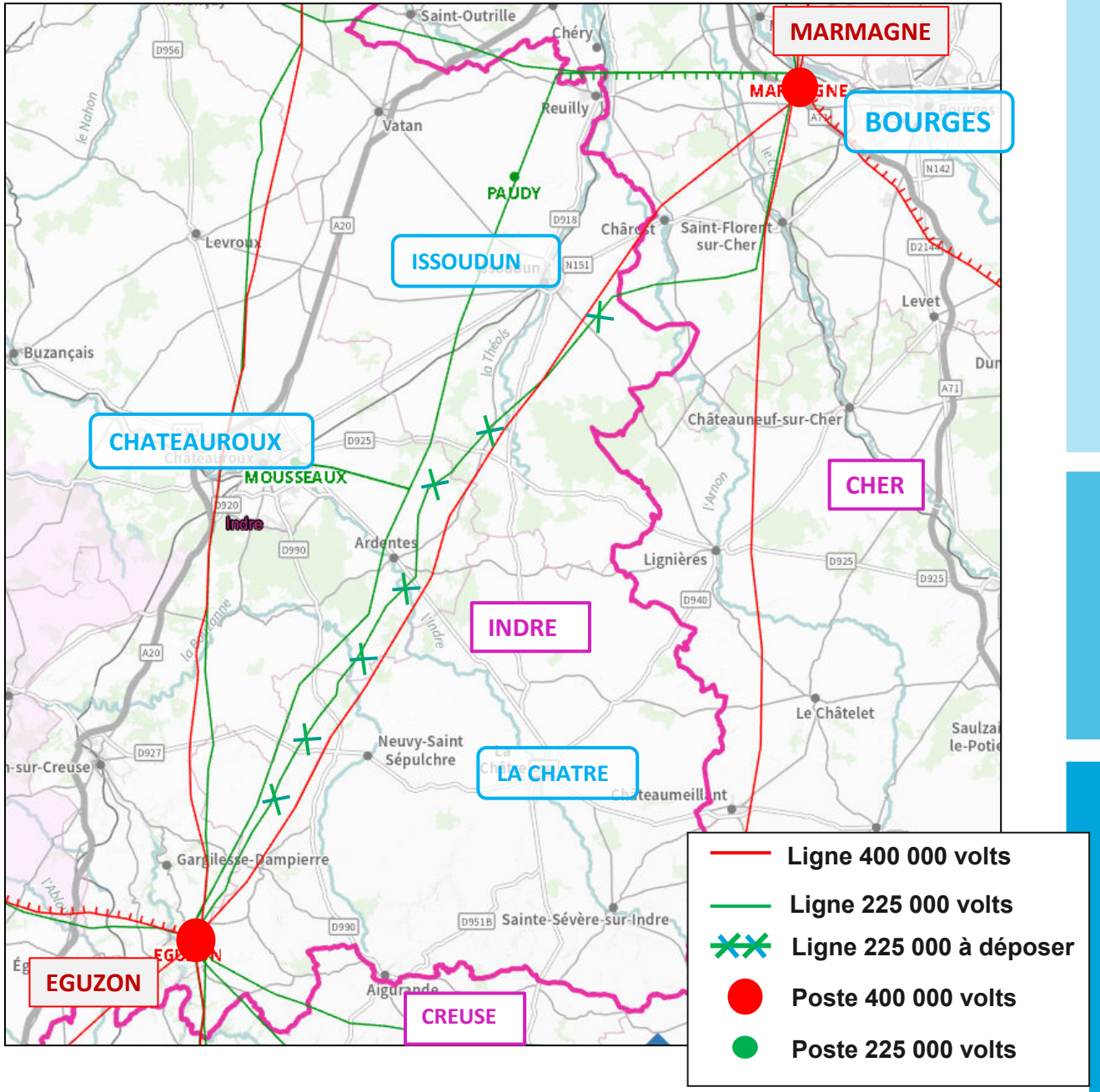

Chiffres clés du projet

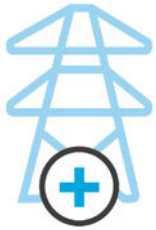

100 km (environ)
de ligne électrique aérienne à 400 000 volts à construire (≈ 200 pylônes)



300 millions d'euros
d'investissement environ



73 km (environ)
de ligne électrique aérienne à 225 000 volts à supprimer (≈ 210 pylônes)



5 400 MW
de capacité de transport d'électricité supplémentaire, l'équivalent de deux fois la consommation électrique de la région Centre-Val de Loire

Les solutions étudiées pour permettre une capacité de 5 400 MW sur environ 100 km

La solution retenue :

Ligne aérienne à 2 circuits 400 000 volts entre Eguzon et Marmagne

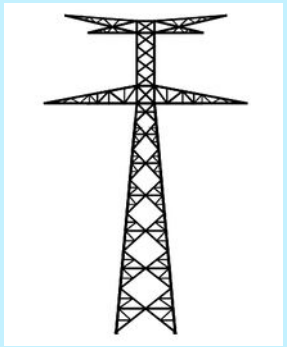

Les solutions écartées :

- **Ligne souterraine à courant alternatif**
- **Ligne souterraine à courant continu**

5

Les différentes hypothèses de fuseaux proposées à la concertation

De l’aire d’étude aux propositions de fuseaux

Les principaux enjeux identifiés

- Les aires urbaines de Châteauroux, Issoudun, la Châtre ainsi que de nombreux bourgs et hameaux disséminés sur l’ensemble de l’aire d’étude
- 6 Natura 2000
- 12 Espaces naturels sensibles
- 50 ZNIEFF de type I et 16 ZNIEFF de type II
- 144 monuments historiques
- 5 sites patrimoniaux Remarquables (SPR)
- 55 captages d’eau potable
- Enjeux agricoles spécifiques : irrigation, parcelles labellisées…
- Infrastructures existantes : éoliennes, antennes télécommunication…
- 26 sites archéologiques

Qu’est ce qu’un fuseau ?

Un fuseau est une zone de passage possible de la future ligne électrique, de largeur variable (quelques centaines de mètres), à l’intérieur de laquelle le tracé précis reste à définir.

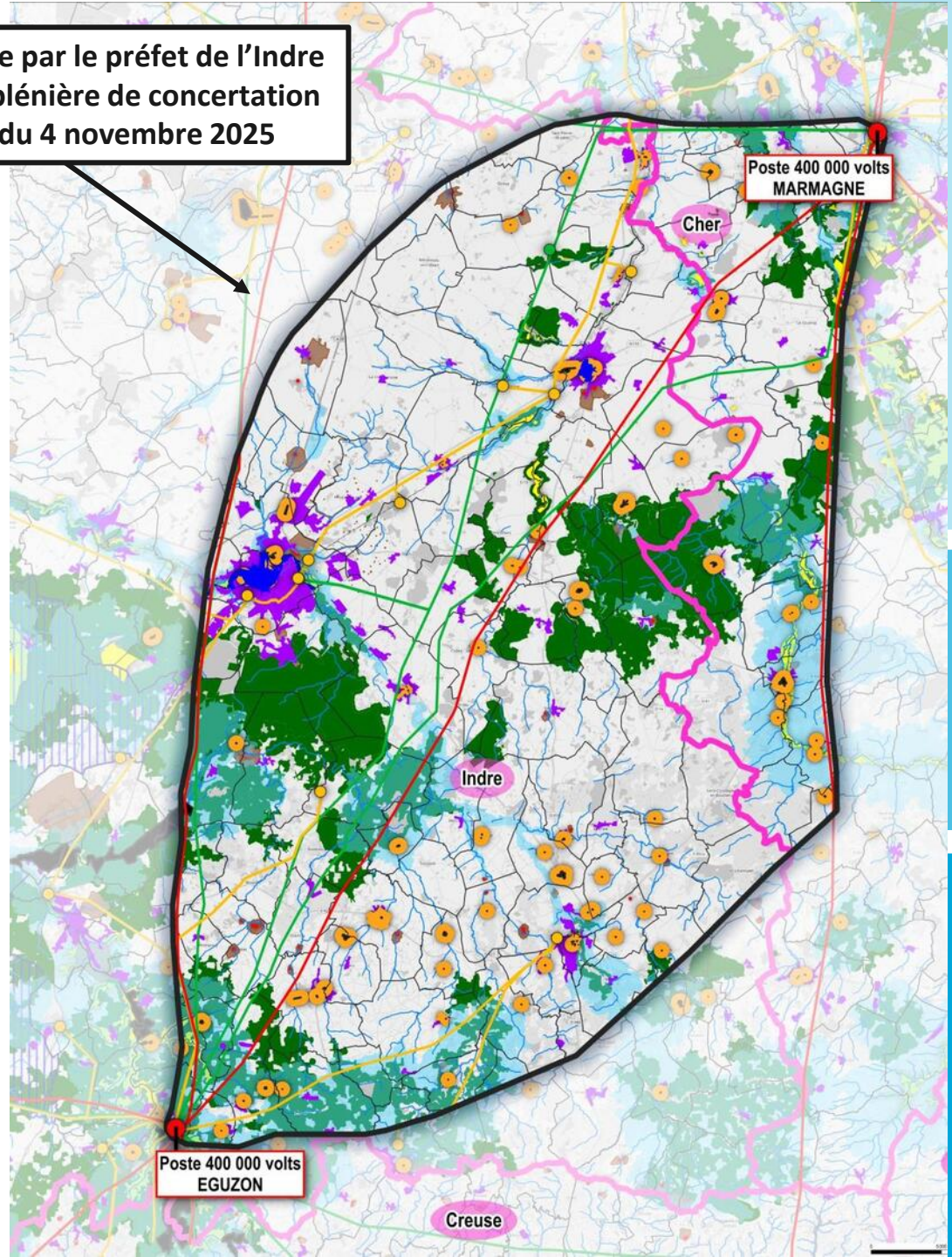

Les hypothèses de fuseaux proposées à la concertation

Des propositions issues d'une année d'études techniques et environnementales et d'échanges avec les acteurs institutionnels

- 8 **fuseaux** de passage pour la future ligne :
  - 4 fuseaux en partie sud : A, B, C et D
  - 4 fuseaux en partie nord : E, F, G et H

- 3 **jonctions** possibles entre les fuseaux

- Une **convergence des fuseaux en zone centrale** permettant la desserte électrique de la ZAC d'Ozans à Étrechet

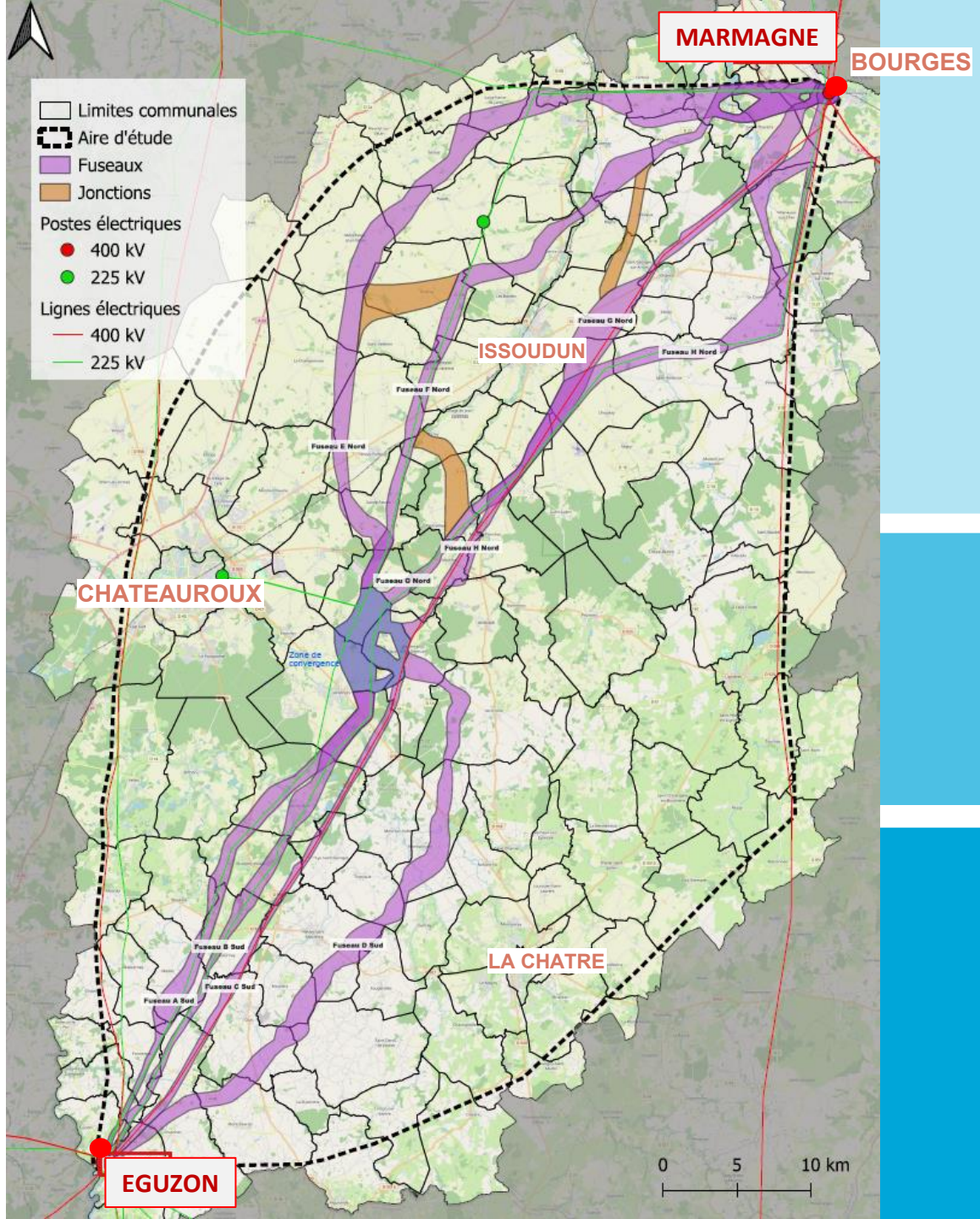

Fuseau A sud

Principe d'élaboration du fuseau

- Regroupement avec la ligne aérienne 225 000 volts Éguzon-Mousseaux

Longueur du fuseau : environ 39 km

Particularités :

- Élargissement du fuseau au niveau de la commune de Maillet, pour permettre plusieurs possibilités d'évitement du château de Charon
- Évitement du bourg d'Ardentes avec un regroupement avec le fuseau B

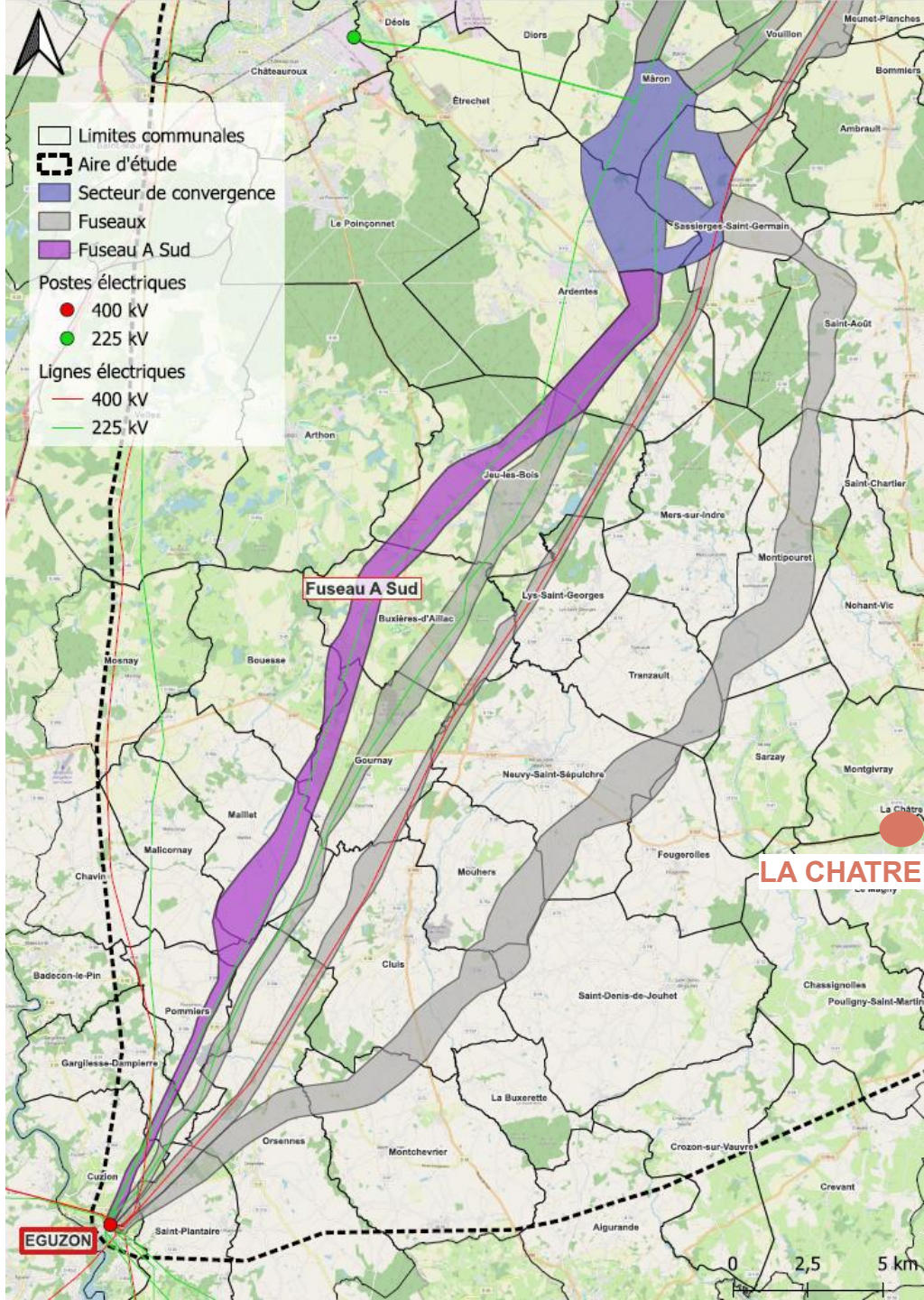

Fuseau B sud

Principe d'élaboration du fuseau

- Substitution à la ligne aérienne 225 000 volts Éguzon-Marmagne qui sera déposée

Longueur du fuseau : environ 39 km

Particularités :

- Élargissement au niveau de la carrière de Gournay pour envisager plusieurs possibilités de franchissement
- Élargissement au niveau du bourg de Jeu-Les-Bois pour envisager différentes possibilités de contournement

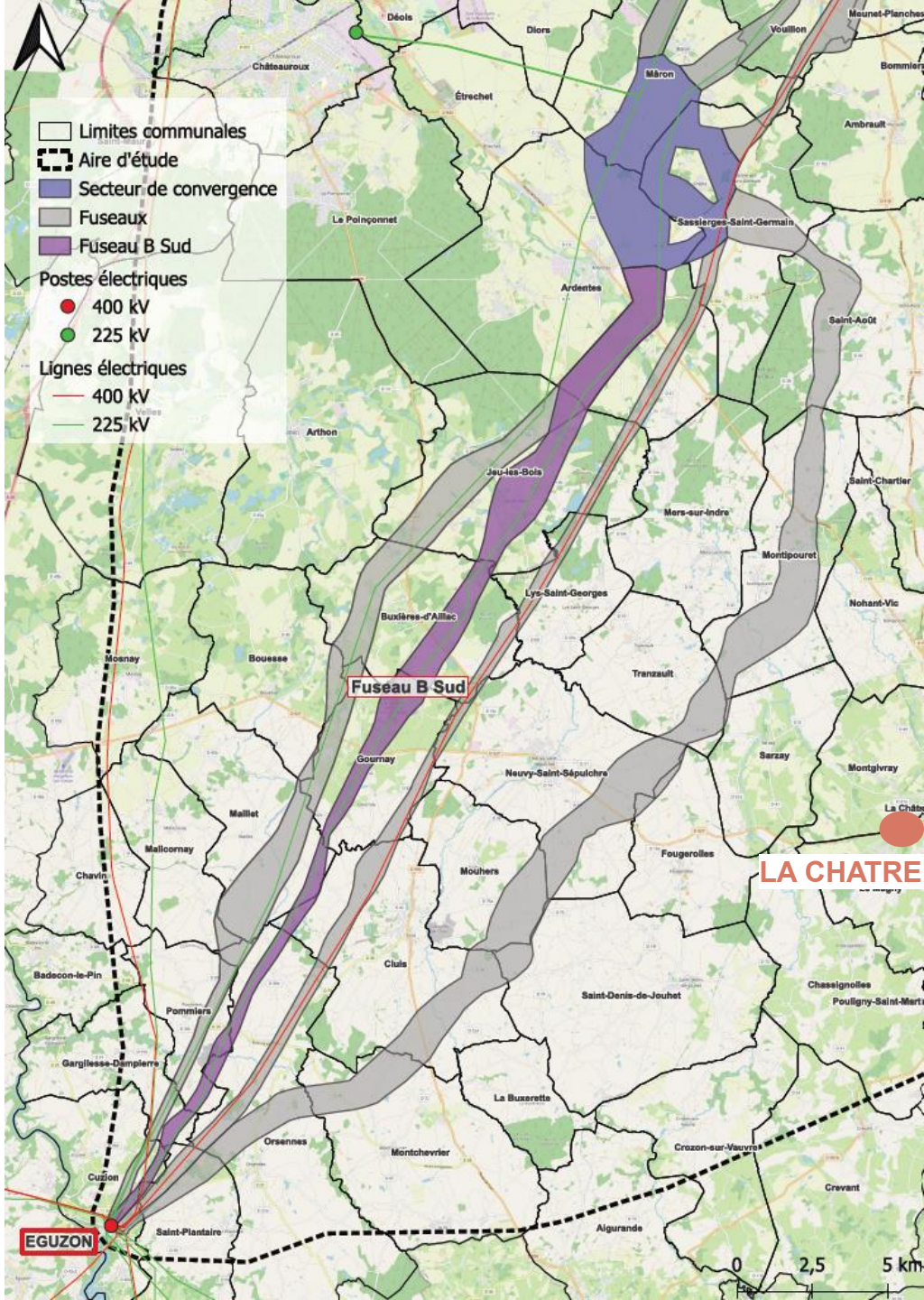

Fuseau C sud

Principe d'élaboration du fuseau

- Regroupement avec la ligne aérienne existante 400 000 volts Éguzon-Marmagne

Longueur du fuseau : environ 39 km

Particularités :

- Pour des contraintes techniques, les croisements avec la ligne 400 000 volts doivent être évités au maximum

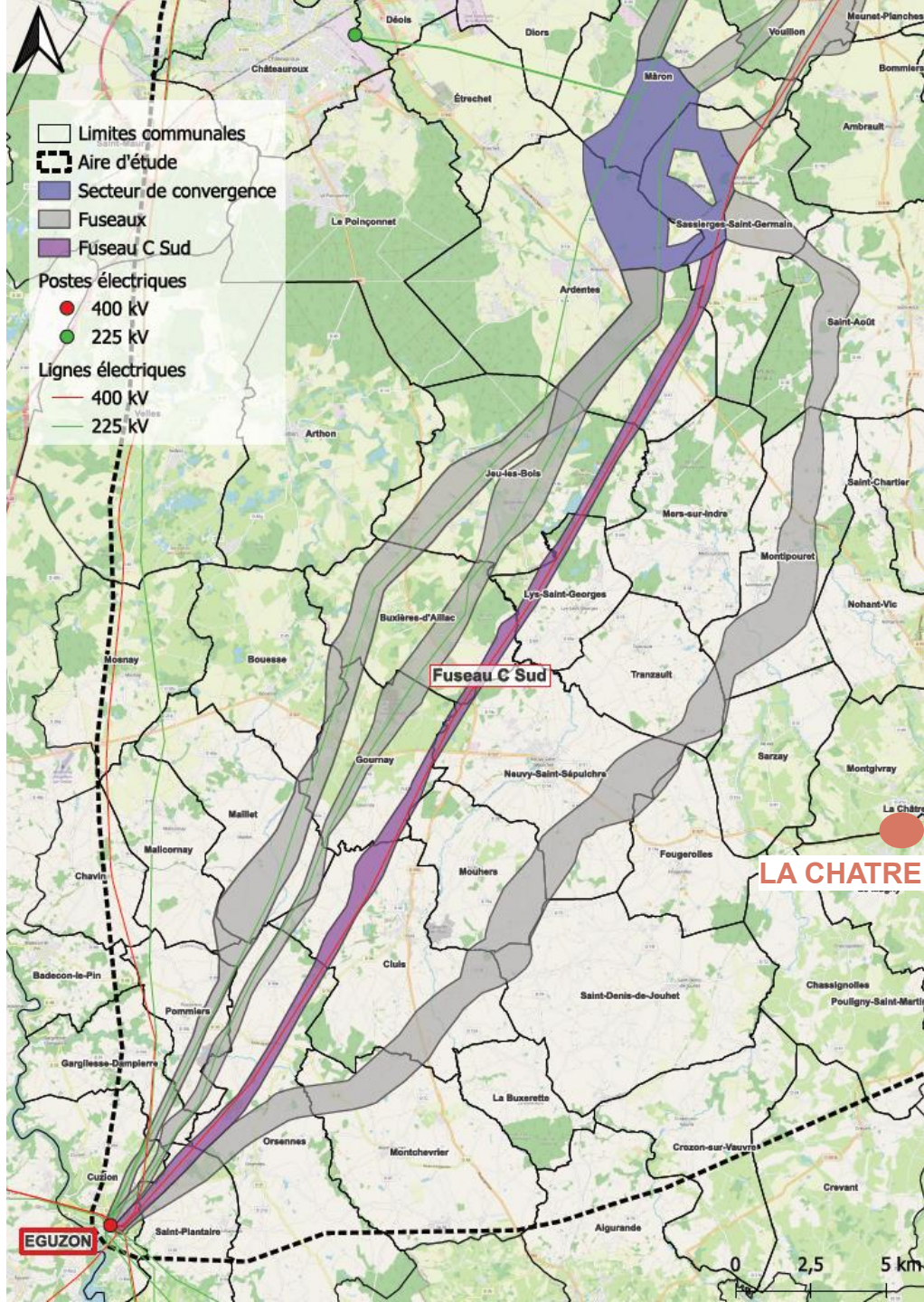

Fuseau D sud

Principe d'élaboration du fuseau

- Construction en site vierge d'infrastructures RTE

Longueur du fuseau : environ 47 km

Particularités :

- Évitement des principaux boisements et zones habitées

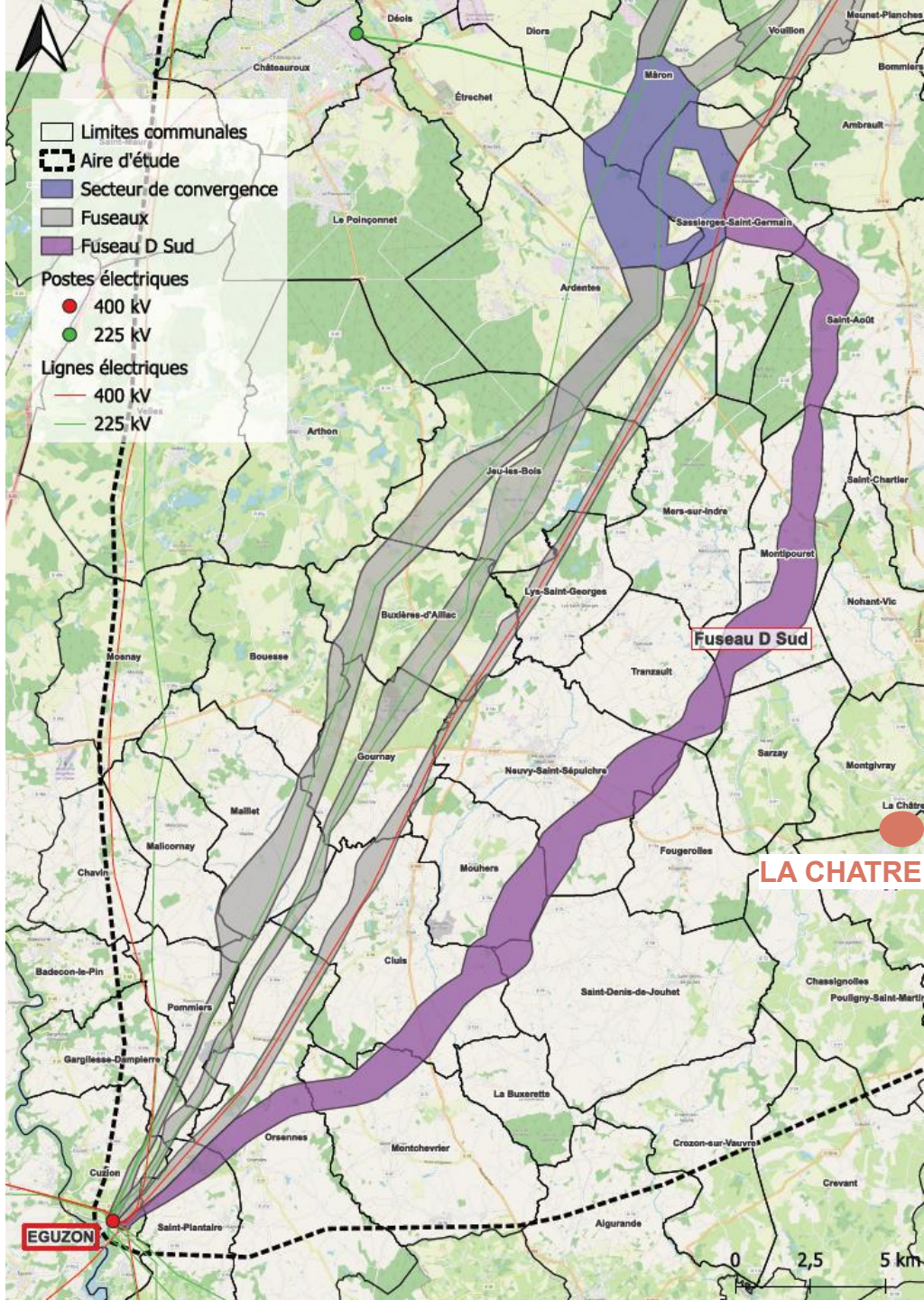

Les hypothèses de fuseaux en partie nord

Fuseau E nord

Construction en site vierge puis regroupement avec les lignes 225 000 volts au nord entre Reuilly et Marmagne

Fuseau F nord

Regroupement avec la ligne aérienne à 225 000 volts Mousseaux-Paudy puis passage en site vierge

Fuseau G nord

Substitution avec la ligne 225 000 volts Éguzon-Marmagne puis regroupement avec la ligne 400 000 volts existante Éguzon-Marmagne

Fuseau H nord

Regroupement avec la ligne aérienne 400 000 volts Éguzon-Marmagne puis regroupement avec la ligne aérienne 225 000 volts Éguzon-Marmagne

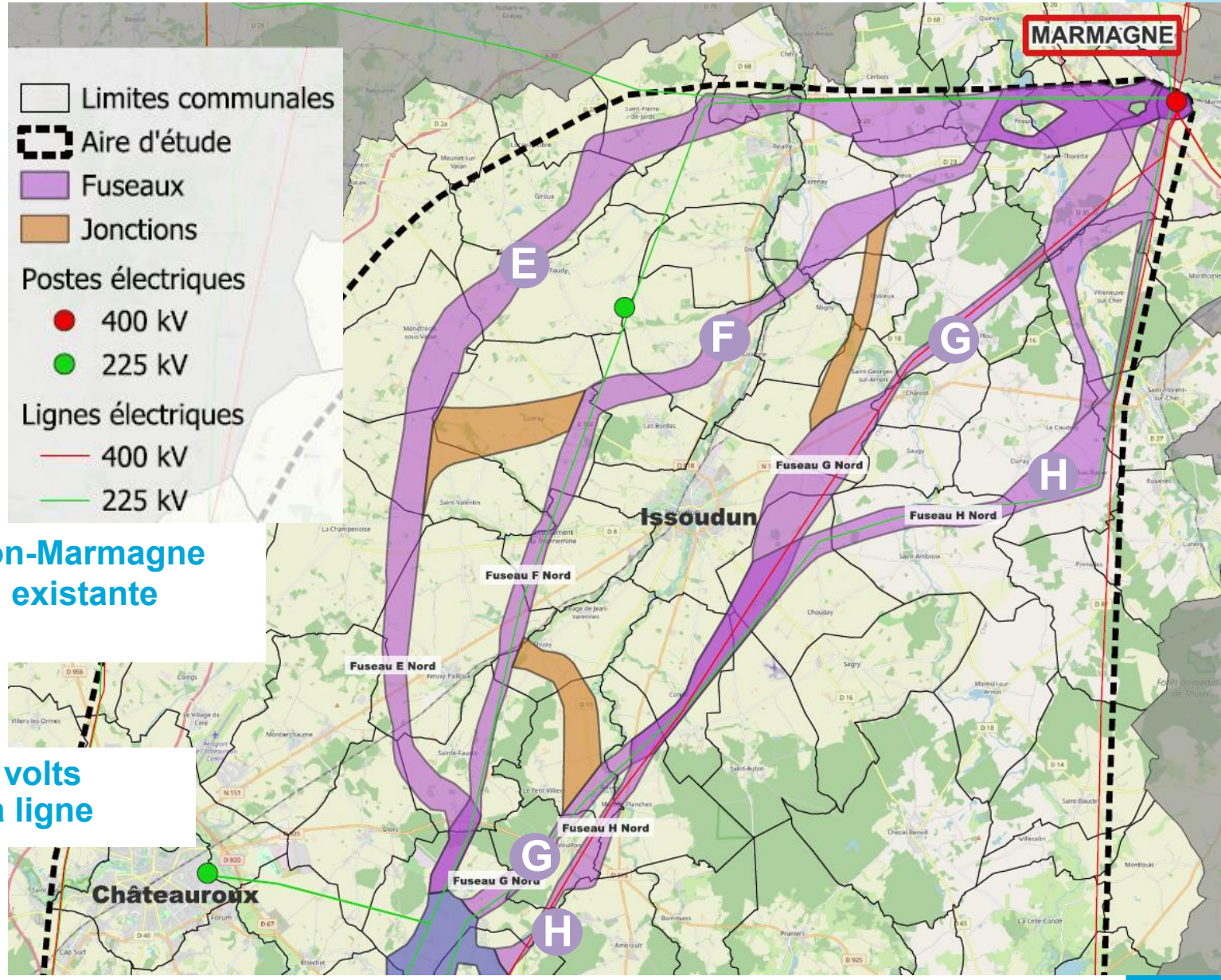

Concertation garantie par

LA commission nationale du débat public CNDP

6

La concertation sous l'égide de la CNDP

Qu’est-ce que la concertation ?

La concertation consiste à associer les citoyens à l’élaboration du projet

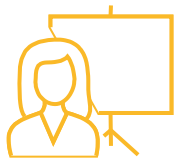

Informer largement sur les caractéristiques du projet, sa temporalité et ses impacts

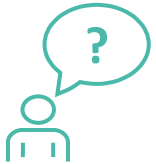

Débattre de l’opportunité du projet, de ses objectifs, de ses caractéristiques et des alternatives



Enrichir l’analyse des fuseaux et proposer des modifications



Recueillir vos avis pour éclairer le choix du fuseau de moindre impact

La publicité de la concertation



97 000 brochures distribués directement dans les boîtes aux lettres

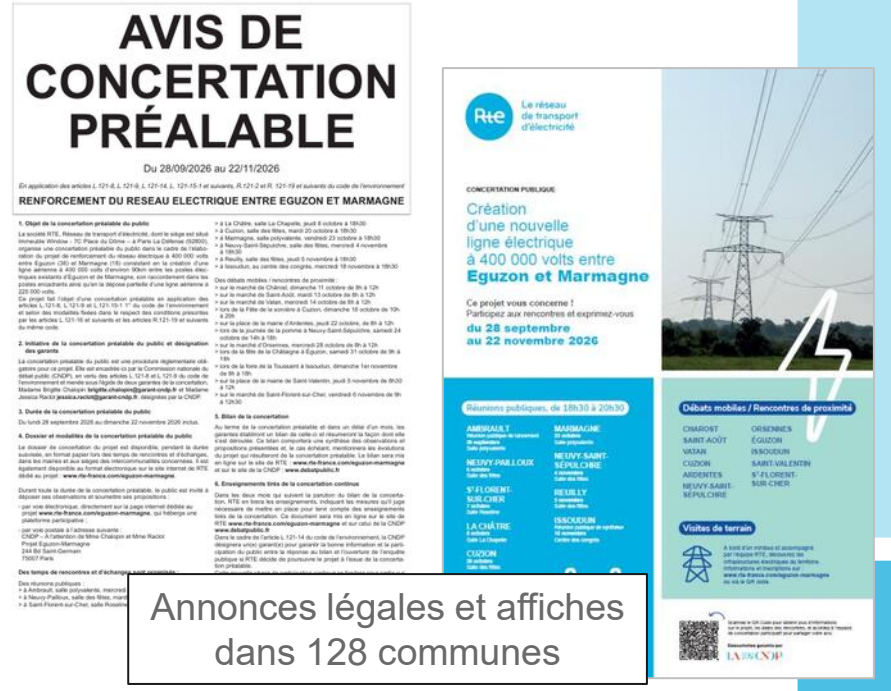

Annonces légales et affiches dans 128 communes

Spot radio Ici Berry

25 000 SMS envoyés

4 parutions dans la presse locale (L'Echo du Berry, La Nouvelle République, Le Berry Républicain)

Posts sur les réseaux RTE

Les relais par les mairies

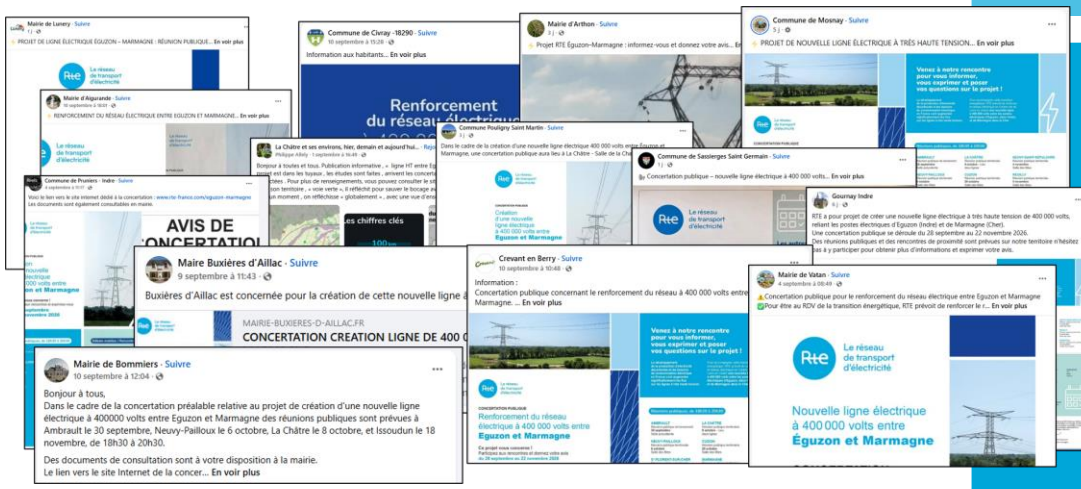

Comment s'informer sur le projet ?

- **Le site internet dédié à la concertation** où sont disponibles l'ensemble des documents d'information, dont le dossier et sa synthèse : ***www.rte-france.com/eguzon-marmagne***
- **Des exemplaires papier du dossier de concertation et sa synthèse** mis à disposition dans chaque mairie et aux sièges des communautés de communes concernées.



S'exprimer en ligne :

- Rendez-vous sur la plateforme participative sur le site du projet pour déposer un avis ou poser une question.
- *Adresse mail : rte-eguzon-marmagne@rte-france.com*

Contacter les garantes de la CNDP :

- par e-mail : **brigitte.chalopin@garant-cndp.fr** et **jessica.raclot@garant-cndp.fr**
- par courrier : CNDP, à l'attention de Brigitte Chalopin et Jessica Raclot, 244 bd Saint-Germain – 75007 Paris

Comment participer à la concertation ?

DU 28 SEPTEMBRE AU 22 NOVEMBRE 2026

Réunions publiques territoriales (à 18h30)

> **Neuvy-Pailloux**, mardi 6 octobre
> **Saint-Florent-sur-Cher**, mercredi 7 octobre
> **La Châtre**, jeudi 8 octobre
> **Cuzion**, mardi 20 octobre
> **Marmagne**, vendredi 23 octobre
> **Neuvy-Saint-Sépulchre**, mercredi 4 novembre
> **Reuilly**, jeudi 5 novembre

Débats mobiles / rencontres de proximité

> Marché de **Châtrost**
> Marché de **Saint-Août**
> Marché de **Vatan**
> Fête de la sorcière à **Cuzion**
> Place de la mairie d'**Ardentes**
> Journée de la pomme à **Neuvy-Saint-Sépulchre**
> Marché d'**Orsennes**
> Fête de la Châtaigne à **Éguzon**
> Foire de la Toussaint à **Issoudun**
> Place de la mairie de **Saint-Valentin**
> Marché de **Saint-Florent-sur-Cher**

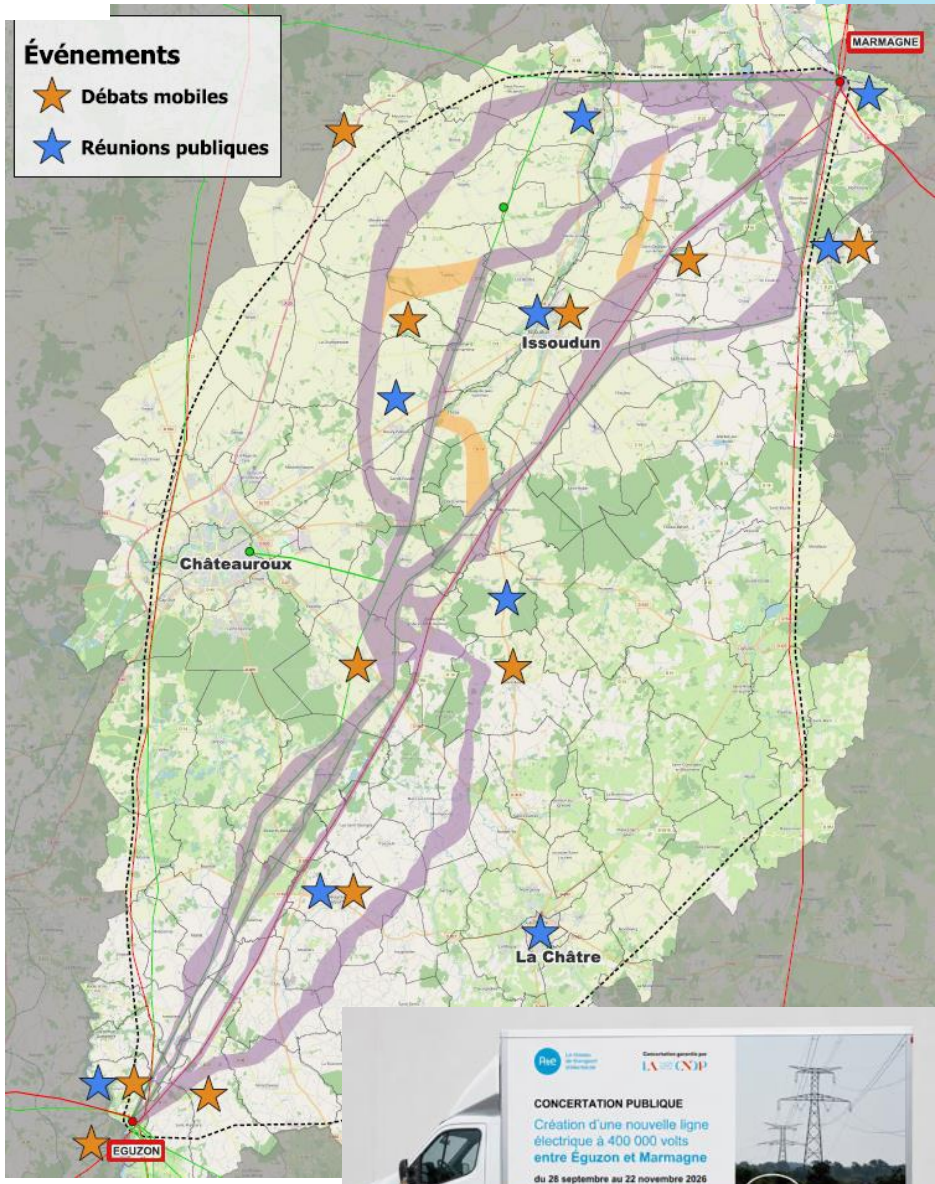

Visites de terrain en bus (inscription sur internet)

Réunion publique de synthèse à Issoudun, mercredi 18 novembre à 18h30

Le calendrier du projet

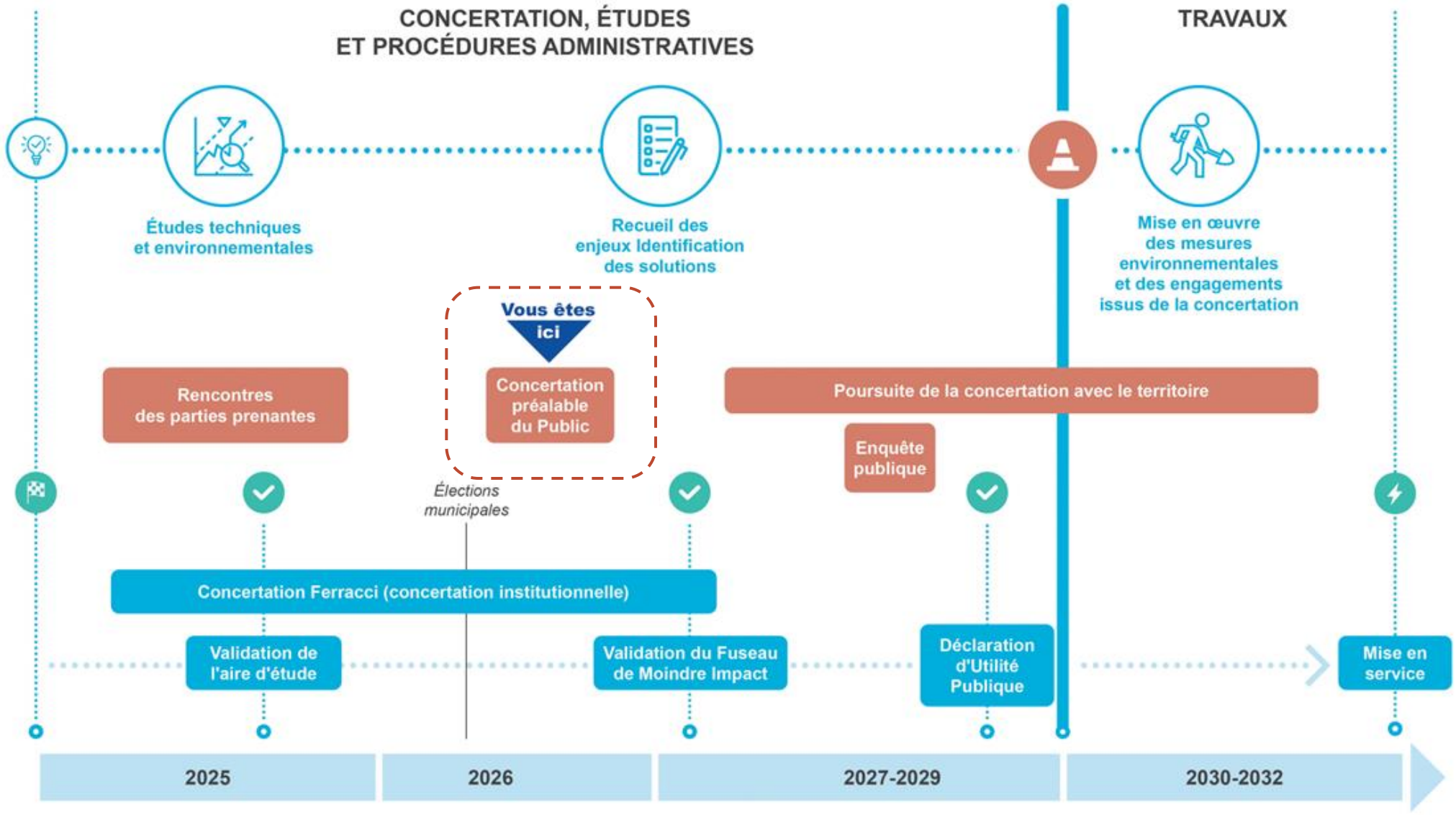

7

Focus thématique :
biodiversité et milieux naturels

Intervention de SCE et Indre Nature

La démarche d'étude d'impact



Je dois réaliser une évaluation environnementale pour mon projet

Je prends appui sur des experts, les services compétents

Définir le besoin

Projet initial

Où puis-je faire mon projet ?

Etudier les alternatives et justifier les choix géographiques, techniques et organisationnels

Quel est mon environnement ?

Etat initial

Analyser l'état initial du site et de son environnement

Où mon projet a-t-il le moins d'impact ?

Evaluation des impacts

Evaluer les effets du projet sur l'environnement

Mon projet génère-t-il des impacts notables ?

Je hiérarchise les enjeux environnementaux

Prendre en compte toutes les thématiques environnementales

Quelles mesures ERC géographiques, techniques ou organisationnelles puis-je mobiliser ?

Éviter, réduire, compenser les effets dommageables

Mesures d'évitement

Ai-je pu éviter tous les impacts ?

Mesures de réduction

Ai-je pu réduire les impacts non évités ?

Mesures de compensation

Faut-il compenser des impacts restants ?

Modalités de suivi des mesures

Suivre les effets des mesures en phases travaux et exploitation

Mon projet ne doit pas générer d'impacts notables après mesures ERC. Le cas contraire, il doit être repensé.

Projet de moindre impact

La démarche Eviter – Réduire – Compenser - Suivre

Chaque type de mesure intervient lorsque le précédent ne peut pas être mis en œuvre.
Il s'agit de privilégier l'évitement, le plus en amont possible et tout au long du projet.

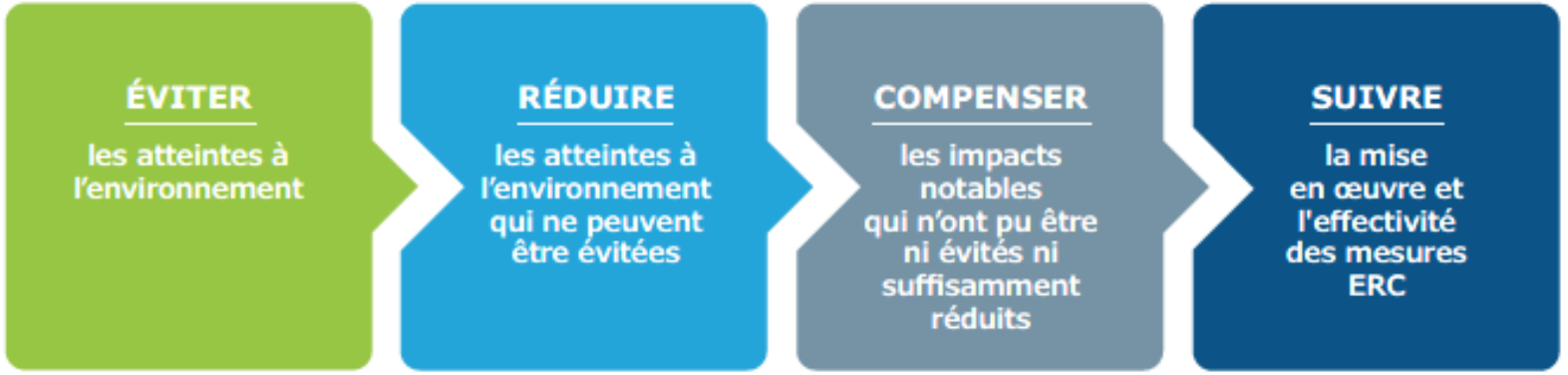

Evitement

La meilleure atteinte à l'environnement est celle qui n'a pas lieu.

ÉVITER

les atteintes à l'environnement

Evitement au stade de la conception :

- Décider de faire ou de ne pas faire un projet
- Changement d'implantation ou de tracé
- Préservation de secteurs sensibles
- Maintien d'arbres remarquables, de zones humides

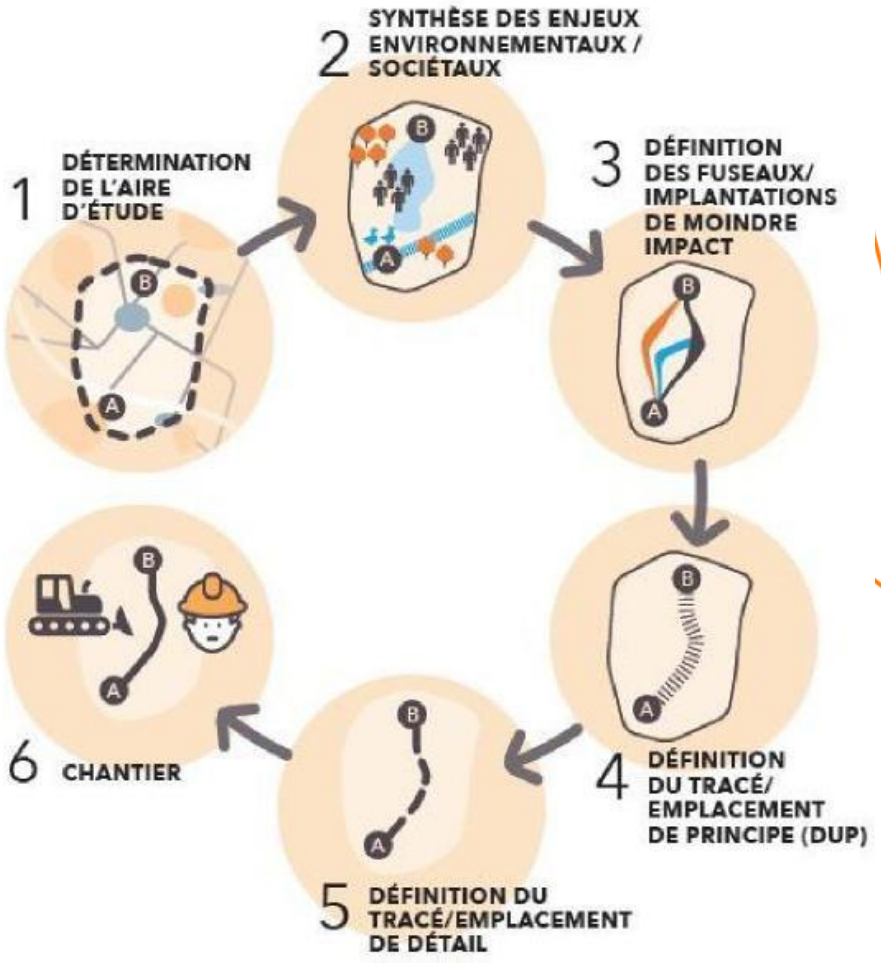

Réduire

Une fois que tout ce qui peut être évité l'a été, on cherche à minimiser les impacts restants.





RÉDUIRE

les atteintes à l'environnement qui ne peuvent être évitées

<u>Exemple de mesures de réduction:</u>

- Gestion des espèces végétales exotiques envahissantes
- Réduction des emprises dans les zones à enjeux par le balisage des zones à enjeux
- Calendrier des travaux hors période de nidification



Compenser





COMPENSER

les impacts notables qui n'ont pu être ni évités ni suffisamment réduits

Mesures de compensation en dernier recours:

- Restauration de zones humides
- Plantation de haies





NOTRE VISION

par Jacques Lucbert et Hélène Lopez-Nieul



nos missions

Défendre le vivant : milieux naturels, écosystèmes, espèces, humain et non-humain.

Non partisan : au service de l'humain comme du non-humain, sans opposition à l'économie.

Expertise indépendante : réseau de bénévoles, équipe salariée, base de données naturalistes de l'Indre.

Contre-pouvoir démocratique : une voix reconnue dans de nombreuses instances.

Merci à RTE de nous avoir sollicités pour des études préalables au lancement de son projet et aux garantes de la CNDP de nous donner la possibilité de nous exprimer ce soir.

Indre Nature

Notre approche d'un projet tel que celui de RTE

Notre propre analyse :

- Intérêt du projet,
- Risques pour l'environnement,
- Respect de la loi dans la lettre et dans l'esprit.

Une vigilance constructive :

- Vigilance sur les procédures du porteur de projet et des services instructeurs

Éviter, Réduire, Compenser :

- Dans cet ordre, dès la conception du projet.
- Nécessité d'un suivi post-réalisation.

Le projet Eguzon-Marmagne :

- Renforcement d'une ligne 400 000 V existante,
- Objectifs de décarbonation des activités humaines et d'électrification des usages.

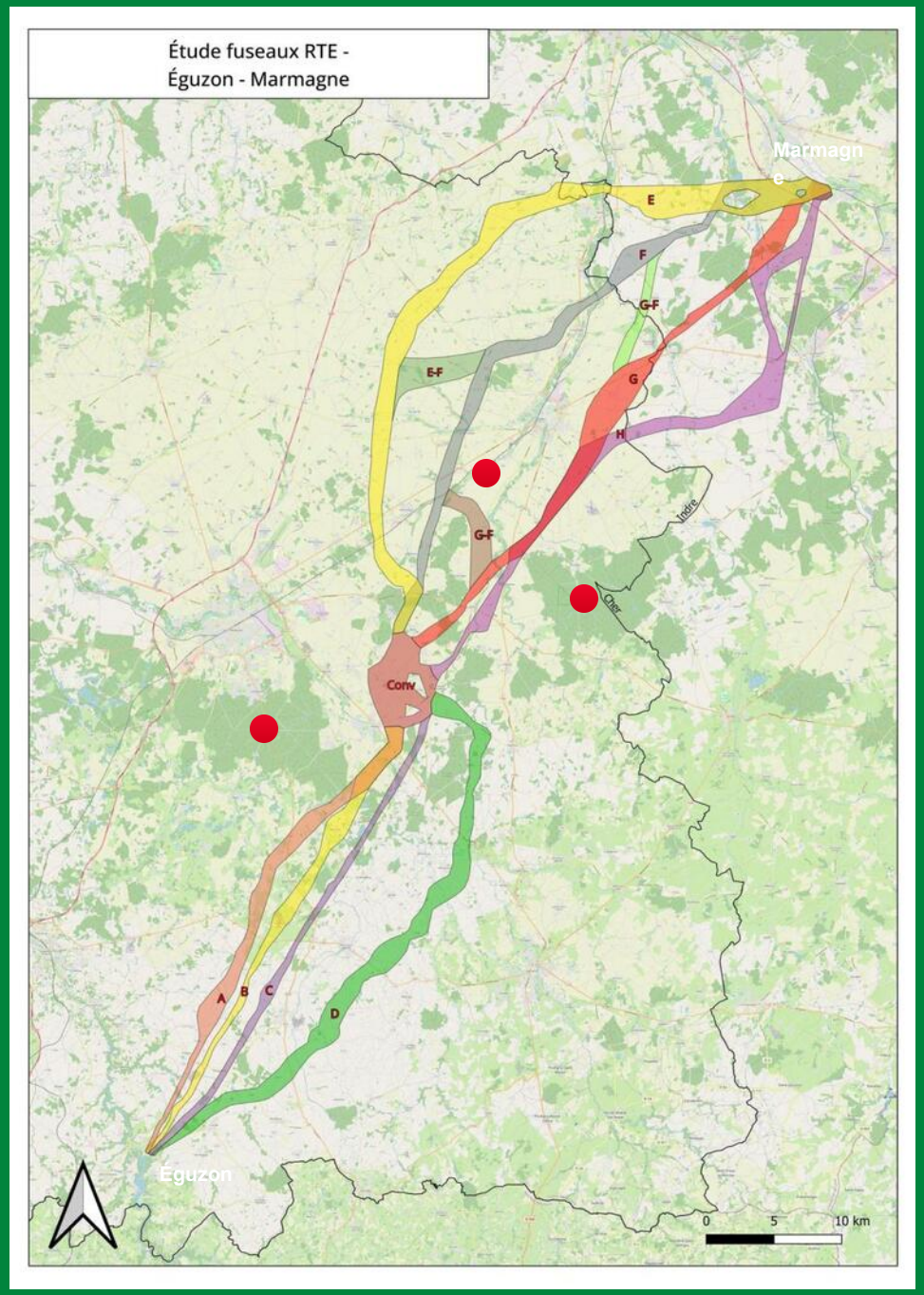

Les enjeux environnementaux du projet

Indre Nature



Des menaces liées à la nature du projet

Collision : les câbles sont des obstacles physiques,

Électrocution : les pylônes servent de perchoirs artificiels,

Travaux : modification des habitats, création d'accès, fragmentation des paysages.

Le niveau de risque dépend de la configuration de la ligne : hauteur, type de pylône, nombre de conducteurs.

Indre Nature

Des menaces liées aux milieux traversés



Bocage

(départ d'Eguzon)

Biodiversité très diversifiée

Rapaces diurnes et nocturnes



Bande forestière

(Châteauroux, Bellevue, Chœurs-Bommiers)

Site de reproduction pour les rapaces

Circaète, Aigle botté, Bondrée, Cigogne noire



Champagne Berrichonne

Un habitat d'oiseaux de plaine (déjà fortement menacé)

Busards, Œdicnème criard, Courlis cendré, Alouette lulu



Marais Jean Varenne

(Et d'autres zones humides)

Haute valeur écologique, fréquenté par de nombreuses espèces

Les espèces les plus vulnérables


Circaète Jean-le-Blanc

RAPACES


Cigogne noire

GRANDS ÉCHASSIERS

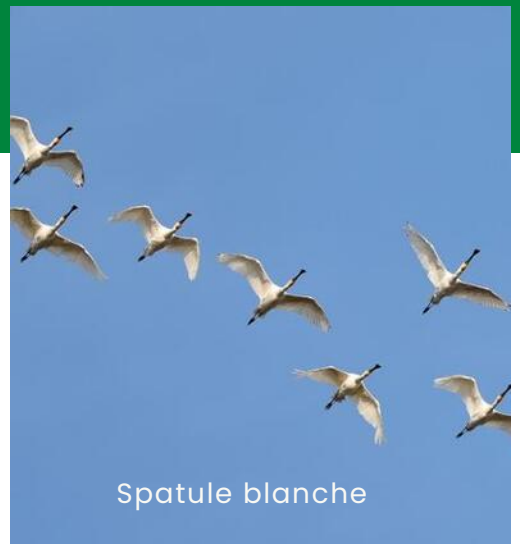
Spatule blanche

OISEAUX D'EAU


Chevalier culblanc

LIMICOLES

Risques : électrocution et collision

Principaux points de vigilance
Oiseaux nicheurs

	ENJEU MAJEUR	RÉPONSE ATTENDUE
 **Cigogne noire**	Nidification avérée dans 2 grands massifs, déplacements jusqu'à 20 km pour s'alimenter, risque de collision.	Choix du fuseau
 **Œdicnème criard**	Collisions nocturnes	Dispositifs d'alerte visuelle
 **Circaète Jean-le-Blanc**	Électrocution (aime se percher en point haut), risque plus limité en très haute tension	Girouettes sur les pylônes proches de son habitat

Principaux points de vigilance
Oiseaux migrateurs

	ENJEU MAJEUR	RÉPONSE ATTENDUE
 **Grue cendrée**	La moitié du département est un couloir de migration, plutôt parallèle aux fuseaux.	Tracé du fuseau
 **Haltes en Champagne (nord)**	Risque de collision à l'atterrissage et au décollage de grands groupes, surtout par brouillard.	Avertisseurs visuels
 **Hivernage**	Vols groupés sur les zones d'alimentation, secteurs d'habitat aquatique plus sensibles.	Avertisseurs visuels et évitement des habitats aquatiques

Comparer les fuseaux

Une inter-comparaison est en cours. Cinq critères, sous forme de cinq icônes alignées.



Nombre d'e**spaces protégés ou d'inventaire** traversés



Proportion d'habitat forestier

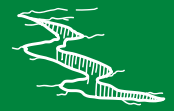

Nombre de franchissements de vallées



Surface d'habitat aquatique (notamment fuseau H)



Nids connus d'espèces sensibles ou patrimoniales dans un rayon de 500 m

Indre Nature

Nos préférences au regard de ces enjeux

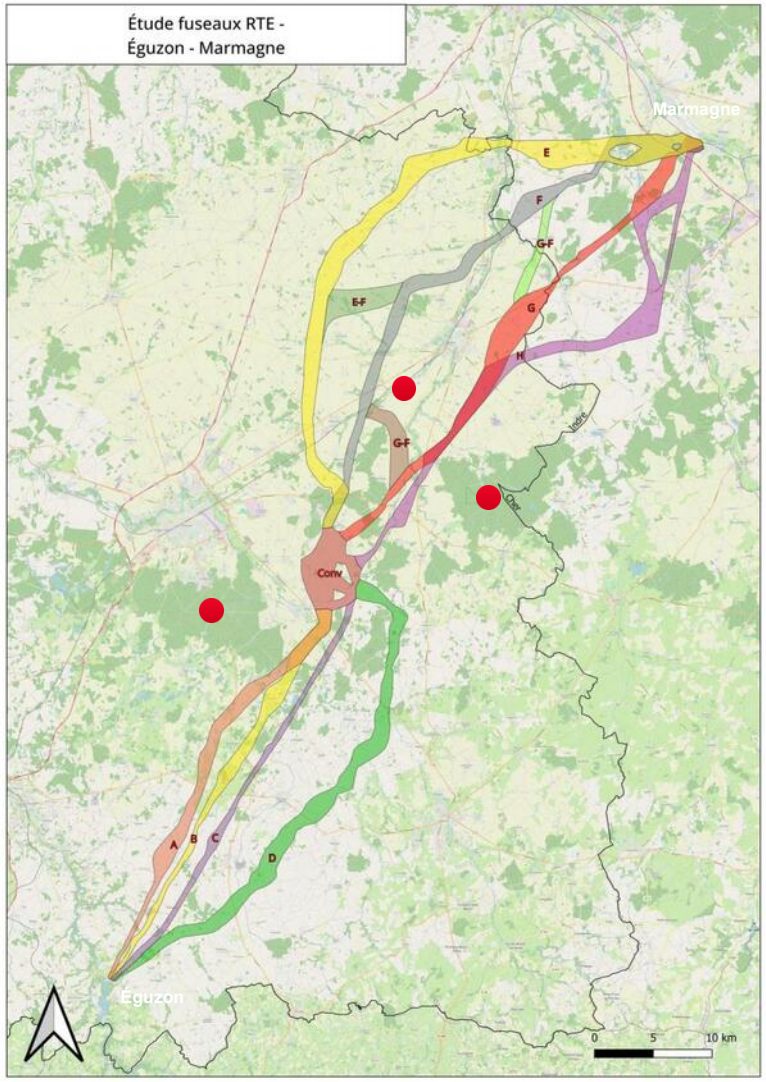

Sud : fuseau B, qui correspond au tracé de la ligne existante, évite les secteurs forestiers et les franchissements de vallées.

Nord : fuseau E, milieux très ouverts, très peu forestier ou bocager, cortèges d'espèces moins complexes. E est celui qui compte le moins de franchissements de vallées, évite le secteur de Thizay, et évite la vallée du Cher et les massifs proches du secteur H.

Indre Nature

Temps d’échanges

La parole est à vous !



Merci !

PARTICIPEZ AUX PROCHAINS
RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION

Informations sur la page web du projet :

www.rte-france.com/eguzon-marmagne

Fuseau E nord

Principe d’élaboration du fuseau

- Construction en site vierge entre Sainte-Fauste et Reuilly
- Regroupement possible avec les lignes 225 000 volts au nord entre Reuilly et Marmagne

Longueur du fuseau : environ 58,5 km

Particularités :

- Enjeux habitats et environnementaux plus restreints sur la partie sud
- Variantes au niveau de Preuilly pour l’évitement par le nord ou le sud du bourg

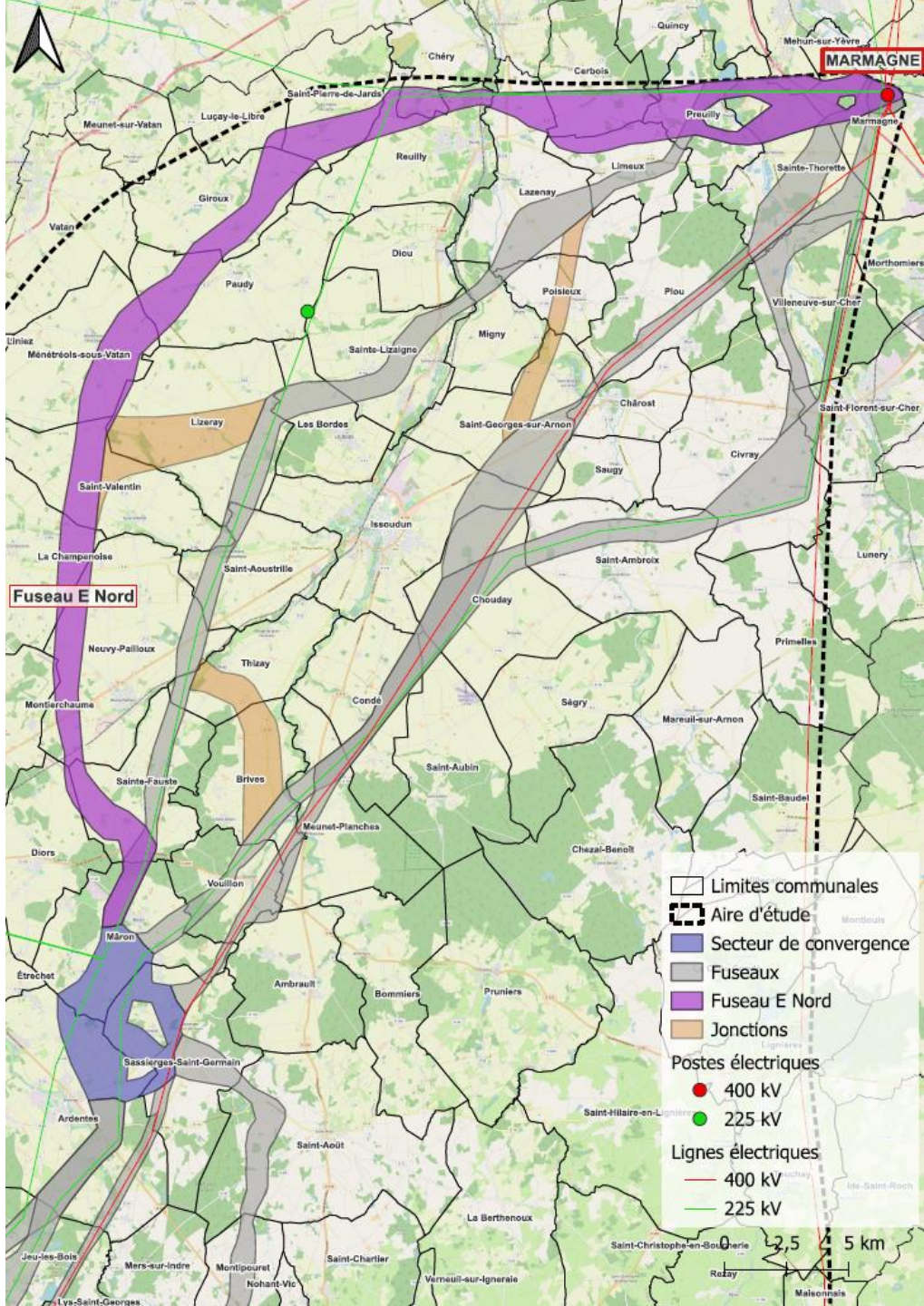

Fuseau F nord

Principe d’élaboration du fuseau

- Regroupement avec la ligne aérienne à 225 000 volts Mousseaux-Paudy sur 22 km puis passage en site vierge

Longueur du fuseau : environ 51 km

Particularités :

- Élargissement au niveau de Lazenay pour prise en compte des implantations d’éoliennes
- Rejoint le fuseau E au niveau de Preuilly

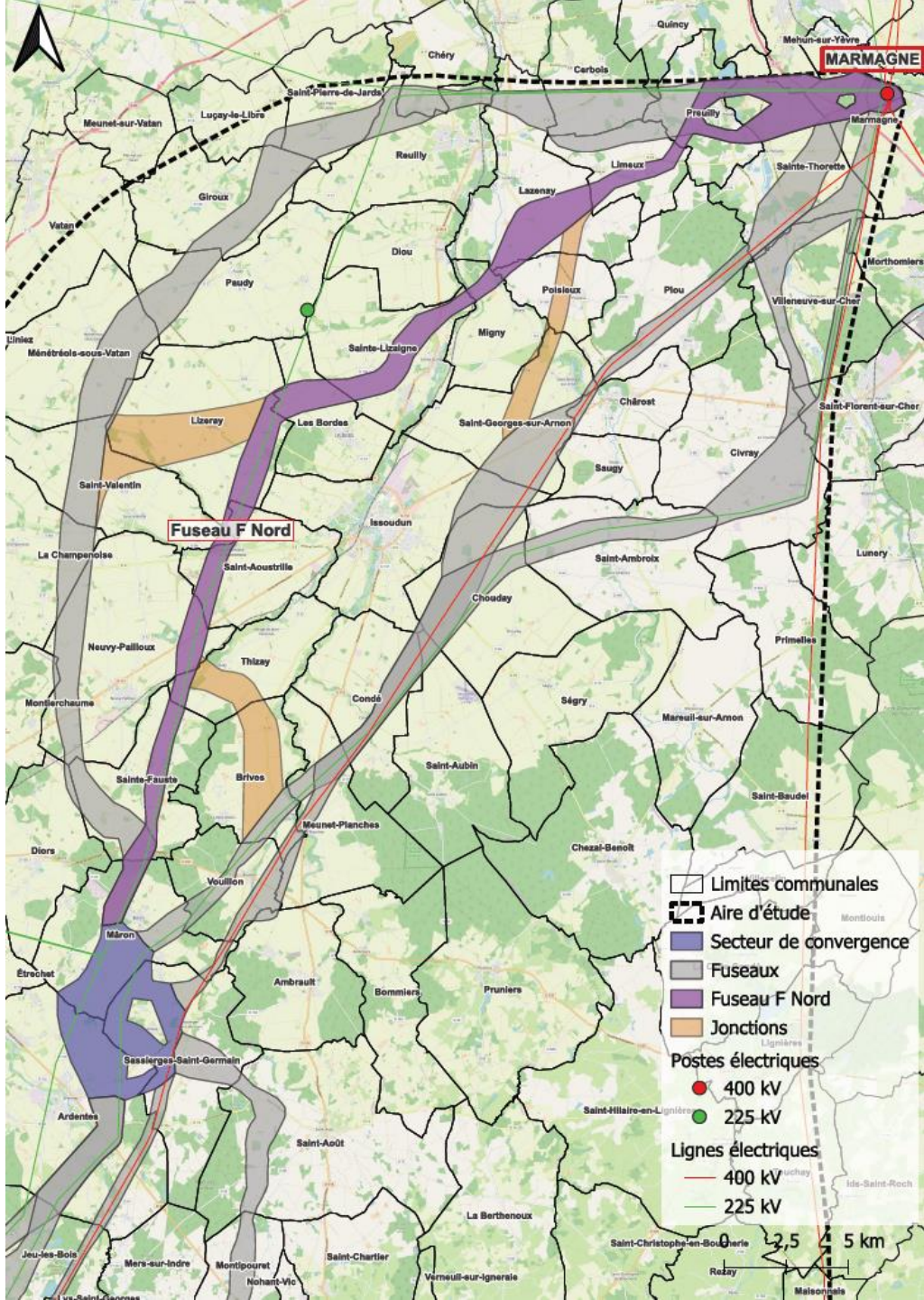

Fuseau G nord

Principe d’élaboration du fuseau

- Substitution avec la ligne 225 000 volts Éguzon-Marmagne sur environ 10 km puis regroupement avec la ligne 400 000 volts existante Éguzon-Marmagne

Longueur du fuseau : environ 47 km

Particularités :

- Pour des contraintes techniques, les croisements avec la ligne 400 000 volts doivent être évités au maximum

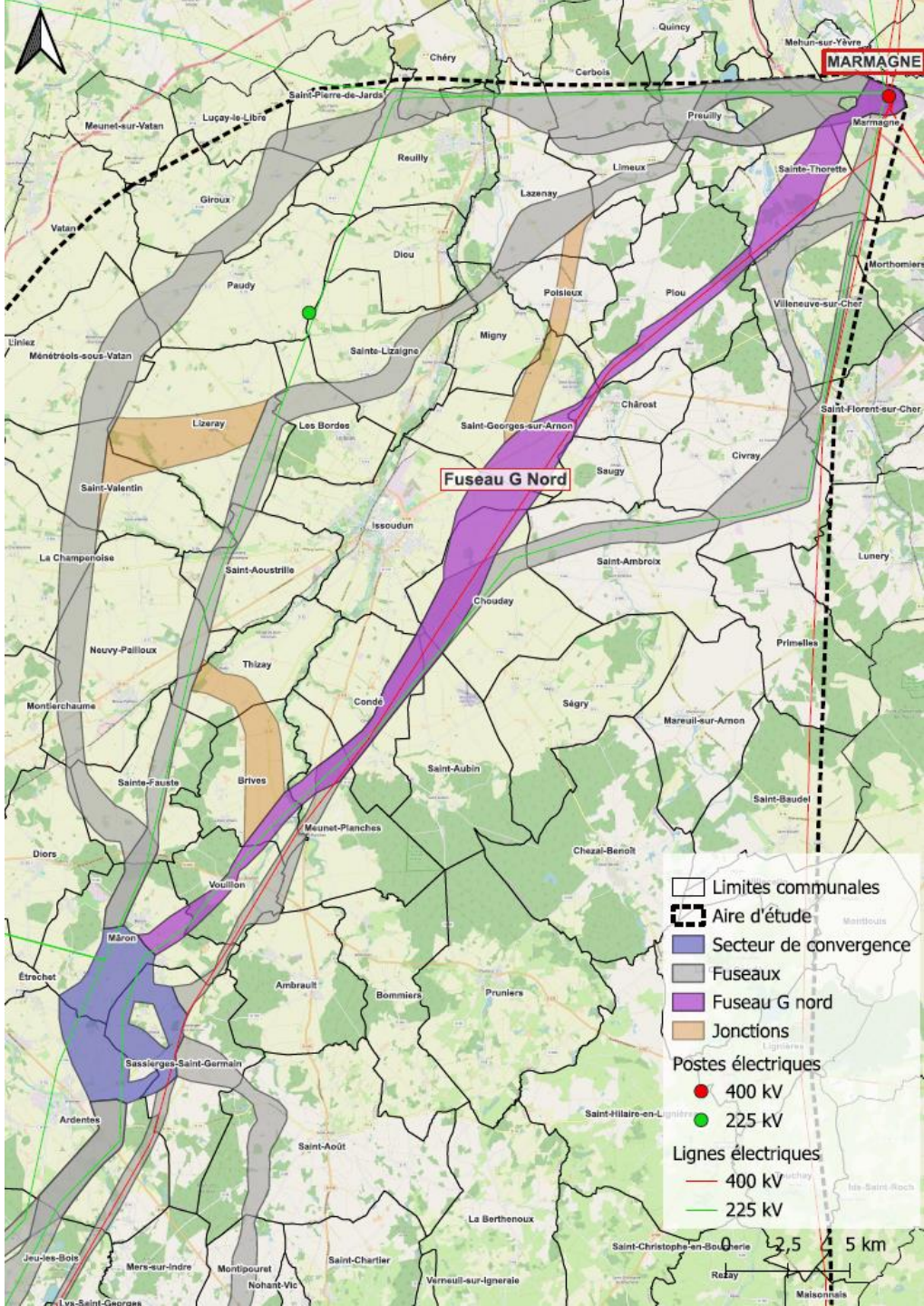

Fuseau H nord

Principe d'élaboration du fuseau

- Regroupement avec la ligne aérienne 400 000 volts Éguzon-Marmagne sur environ 13 km puis regroupement avec la ligne aérienne 225 000 volts Éguzon-Marmagne

Longueur du fuseau : environ 50 km

Particularités :

- 2 variantes possibles sur la commune de Villeneuve-sur-Cher pour l'évitement par l'Ouest ou par l'Est

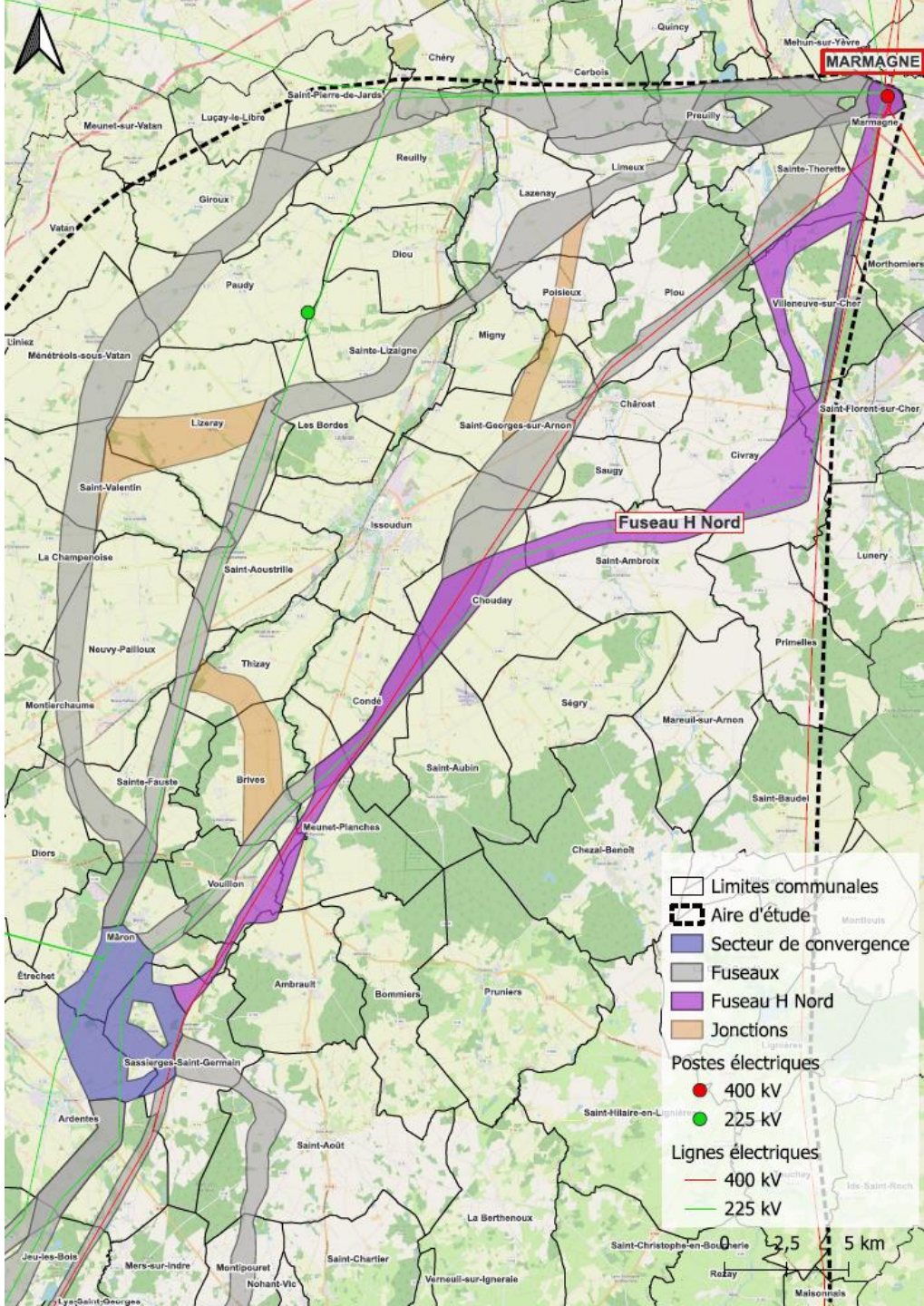

Les jonctions possibles entre les fuseaux

1 Jonction entre les fuseaux E et F

Sur les communes de Saint-Valentin et Lizeray

2 Jonction sud entre les fuseaux G et F

Sur les communes de Brives et Thizay

3 Jonction nord entre les fuseaux G et F

Sur les communes de Saint-Georges-sur-Arnon, Poisieux et Lazenay

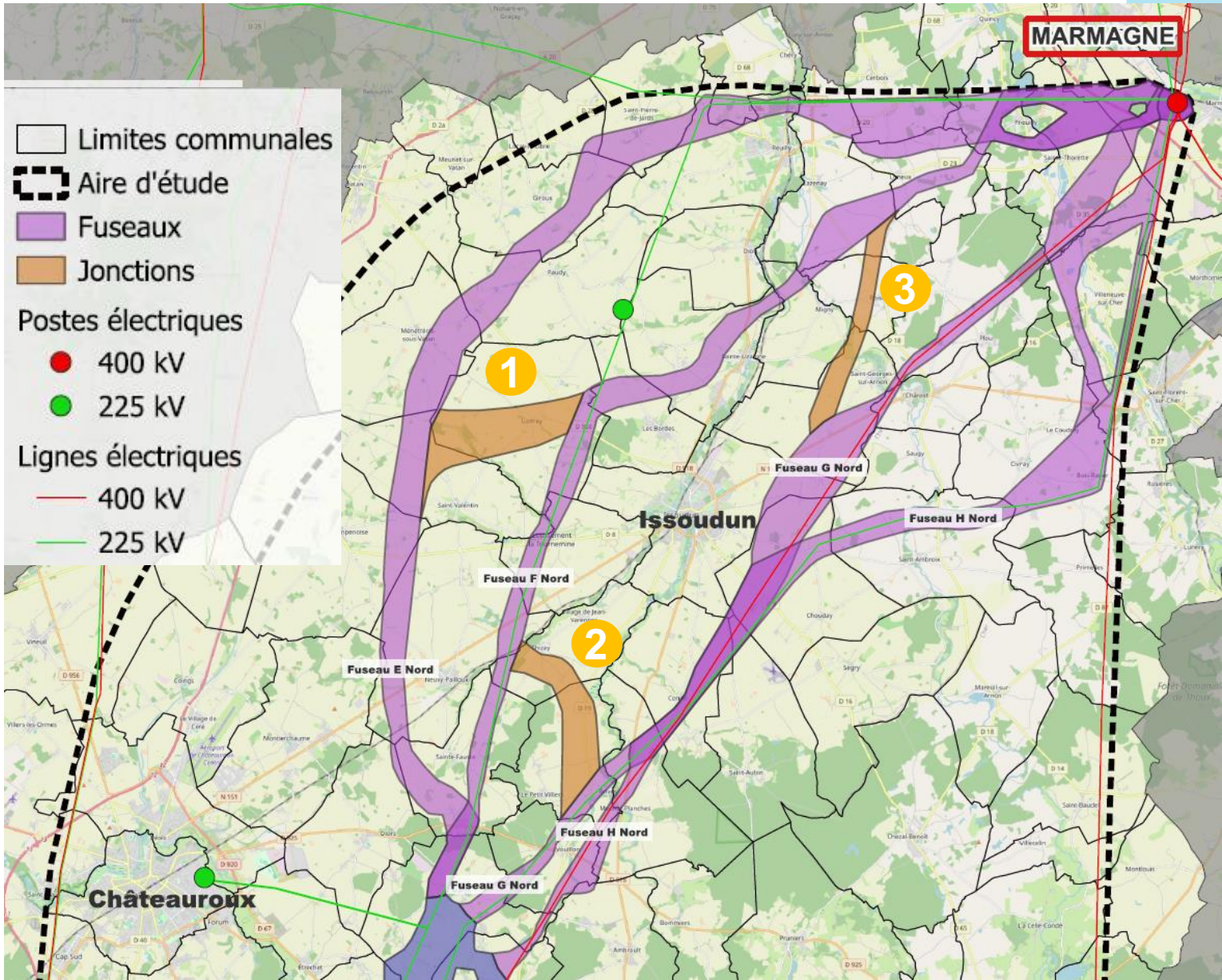

Les hypothèses de fuseaux proposées à la concertation

- 8 **fuseaux** de passage pour la future ligne :
  - 4 fuseaux en partie sud : A, B, C et D
  - 4 fuseaux en partie nord : E, F, G, et H

- 3 **jonctions** possibles entre les fuseaux

- Une **convergence des fuseaux en zone centrale** permettant la desserte électrique de la ZAC d'Ozans à Étrechet

